



HAL
open science

La valorisation des cours d'eau de Colmar : des aménagements contrastés entre le secteur sauvegardé et ses périphéries

Sophie Kruger

► To cite this version:

Sophie Kruger. La valorisation des cours d'eau de Colmar : des aménagements contrastés entre le secteur sauvegardé et ses périphéries. Architecture, aménagement de l'espace. 2018. dumas-01839919

HAL Id: dumas-01839919

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01839919v1>

Submitted on 16 Jul 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Sophie KRUGER

LA VALORISATION DES COURS D'EAU DE COLMAR

Des aménagements contrastés
entre le secteur sauvegardé et ses périphéries

FLEURISSEMENT DE L'ESPACE PUBLIC
ATTRACTIVITÉ RIVIÈRES
PAYSAGE TOURISME RÉOUVERTURE
DES COURS D'EAU
MOBILITÉ DOUCE COLMAR URBANISME ET
PIÉTONISATION DU CENTRE ANCIEN AMÉNAGEMENT
CADRE DE VIE IDENTITÉ
PATRIMOINE MISE EN LUMIÈRE DES
BÂTIMENTS HISTORIQUES
HYGIÈNE HISTOIRE DE L'EAU

NOTICE ANALYTIQUE

Nom et prénom :
Sophie Kruger

Titre du projet de fin d'études :
La valorisation des cours d'eau de Colmar
Des aménagements contrastés entre le secteur
sauvegardé et ses périphéries

Problématique :
Comment peut-on prolonger les aménagements
du centre ancien et réaliser une jonction cohérente
entre la valorisation du secteur sauvegardé
et ses périphéries ?

Date de la soutenance :
2 juillet 2018

Organisation d'affiliation :
Institut d'Urbanisme et de Géographie Alpine
Université Grenoble Alpes

Organisme d'accueil de stage :
IN SITU architectes à Nancy

Directeurs de projet de fin d'études :
Rémi Huneau et Nicolas Tixier

Collation :
124 pages - 48 références bibliographiques

Mots-clés analytiques :
Identité - Politique - Economie - Attractivité - Tourisme
- Patrimoine - Urbanisme - Aménagement - Espace
public - Piétonisation - Mobilité douce - Paysage - Eau
- Rivières

Mots-clés géographiques :
France - Grand Est - Alsace - Colmar

SOMMAIRE

Remerciements	9	4. Préservation du patrimoine	42
Avant-propos	11	5. Activité commerciale et équipements	45
INTRODUCTION	13	6. Accès voiture et piéton	48
PREMIÈRE PARTIE	15	7. Piétonisation et espaces verts	50
Colmar : Une ville moyenne en développement		8. Cheminements cyclables	52
1. Contexte géographique	18	Bilan du diagnostic	54
2. Contexte climatique	20	TROISIÈME PARTIE	55
3. Contexte socio-démographique	22	Colmar : Une discontinuité entre le centre et sa périphérie	
4. Contexte politique	24	1. Grandes orientations	58
5. Contexte économique et touristique	26	2. Projet à échelle humaine	60
Bilan du contexte d'étude	30	3. Itinéraires le long de l'eau	62
DEUXIÈME PARTIE	31	4. Qualité des aménagements	94
Colmar : Un centre historique dynamique et concentrique		5. Projets de référence	96
1. Bassin versant de la Lauch	34	6. Secteurs à enjeux prioritaires	100
2. Histoire de l'eau	36	7. Plan d'aménagement global	110
3. Evolution historique de Colmar	40	CONCLUSION	115
		Bibliographie/Iconographie	117

REMERCIEMENTS

Je tiens dans un premier temps à remercier mon encadrant, Rémi Huneau, de m'avoir accompagnée au fil de mes recherches et de m'avoir aidé à avancer dans la bonne direction.

Je souhaite également remercier Nicolas Tixier pour son implication et l'organisation qu'il a apporté au Master 2 Design Urbain de l'Institut d'Urbanisme de Grenoble.

Une pensée particulière est accordée à l'agence IN SITU architectes à Nancy qui m'a appris beaucoup de choses sur les méthodes d'analyse et de diagnostic, et sur la pratique du métier d'architecte-urbaniste.

Enfin, je remercie ma famille et mes amis qui m'ont soutenu tout au long de mon cursus universitaire.

AVANT-PROPOS

Après mes études en architecture, j'ai souhaité compléter mon cursus en intégrant le Master 2 Design Urbain à l'Institut d'Urbanisme de Grenoble. Dans le cadre de ce master, nous avons eu un projet de fin d'études à réaliser sur le thème de notre choix.

La question de la revalorisation des centres historiques est un sujet d'actualité, qui m'intéresse particulièrement et que j'ai déjà pu traiter notamment lors de mon stage chez IN SITU architectes. En effet, les petites communes mettent en place des politiques de revitalisation de centre bourg pour ramener de la population, alors que les plus grosses communes se servent du patrimoine pour améliorer leur attractivité touristique et leur économie.

J'ai décidé de travailler sur un secteur qui est concerné par cette problématique et qui me touche personnellement, il s'agit de la ville de Colmar. Ces dernières années, la ville de Colmar a mis en place de nouveaux travaux d'aménagement au niveau du centre ancien, notamment la piétonisation du centre ancien et la réouverture de cours d'eau.

INTRODUCTION

« Des affirmations inconciliables se poussent sur la scène du spectacle unifié de l'économie abondante ; de même que différentes marchandises-vedettes soutiennent simultanément leurs projets contradictoires d'aménagement de la société, où le spectacle des automobiles veut une circulation parfaite qui détruit les vieilles cités, tandis que le spectacle de la ville elle-même a besoin des quartiers-musées. »
- Guy Debord, *La Société du Spectacle*, 1967, (p.60)

Les villes tirent leur histoire et leur identité de leur centre historique et de leur patrimoine, c'est pourquoi il est important de les préserver.

Le 4 août 1962, les secteurs sauvegardés ont vu le jour avec la « Loi Malraux », leur création avait pour objectif de préserver les centres urbains et d'éviter la destruction massive des centres historiques menacés par des opérations de rénovations urbaines radicales. À cette époque, les centres anciens, jugés insalubres, étaient menacés de destruction par souci d'hygiène et de modernité. Grâce à cette loi en faveur du patrimoine,

plusieurs sites patrimoniaux ont pu être préservés comme le quartier du Marais à Paris, la ville de Sarlat et le vieux Lyon.

Ces dernières années, la ville de Colmar a pris le soin de mettre en valeur son secteur sauvegardé en réalisant des aménagements qualitatifs de l'espace public. Ces travaux se sont accompagnés de la piétonisation du centre-ville et de la réouverture des cours d'eau.

Nous pouvons nous demander quelles ont été les raisons de cette réouverture des cours d'eau. Est-ce politique, touristique ou environnemental ? La réouverture des cours d'eau et la piétonisation du centre ancien de la ville de Colmar participent-elles à l'amélioration du cadre de vie et à l'attractivité touristique ?

Comme le dit Guy Debord dans son livre « La Société du Spectacle », la société a tendance à être contradictoire car elle désire préserver à tout prix son patrimoine, mais d'un autre côté il faut toujours plus de routes et de stationnements pour faciliter l'accès à la voiture, aux dépens des piétons. Il est peut-être temps aujourd'hui

de penser la ville autrement, de manière plus cohérente. Cependant, valoriser le patrimoine ne veut pas dire le « mettre sous cloche », il est important qu'il continue à vivre avec son époque. Une ville ne se limite pas à son centre historique, ses abords sont souvent délaissés, c'est notamment le cas de la ville de Colmar. Il semble primordial de prendre en compte ces lieux délaissés dans les projets d'aménagement futur, afin de créer une réelle continuité entre le centre et la périphérie, et non une rupture.

Comment peut-on prolonger les aménagements du centre ancien et réaliser une jonction cohérente entre la valorisation du secteur sauvegardé et ses périphéries ?

Afin de répondre à cette question, il a fallu trouver un fil conducteur, existant ou futur, qui pourrait relier le centre ancien à ses périphéries proches. La majorité des villes se sont implantées à proximité d'un cours d'eau pour des raisons d'approvisionnement et se sont étendues au fil des années le long des berges. Ainsi l'eau dans la ville de Colmar a été le point de départ de cette étude, il

est considéré comme le trait d'union entre les différents quartiers de la ville et est porteur d'identité.

L'étude de la question se développera en trois parties complémentaires. Dans un premier temps, le contexte du site d'étude sera exposé, afin de poser le sujet et de prendre en compte l'ensemble des entrées, dont le contexte géographique, sociologique, politique et économique. Dans un deuxième temps, une analyse plus précise et plus personnelle sur le sujet sera réalisée, en passant par un travail cartographique et photographique autour de différentes thématiques. L'addition de ces thématiques apportera un regard nouveau sur la ville de Colmar et permettra de comprendre comment la ville en est arrivée là aujourd'hui. Et pour finir, les enjeux seront dégagés grâce à l'analyse précédente dans le but de proposer des hypothèses de projets qui pourraient résoudre les problèmes identifiés. Tout au long de l'étude, le fil conducteur de l'eau sera présent et principalement au moment de la conception du projet.

PREMIÈRE PARTIE

Colmar : Une ville touristique moyenne en développement

COLMAR : UNE VILLE TOURISTIQUE MOYENNE EN DÉVELOPPEMENT

La ville de Colmar observe un contexte singulier qui va être exposé dans cette première partie. En effet, il s'agit d'une ville qui, malgré sa taille moyenne, est particulièrement attractive. Elle attire de plus en plus de monde, que ce soit en termes de population que de tourisme.

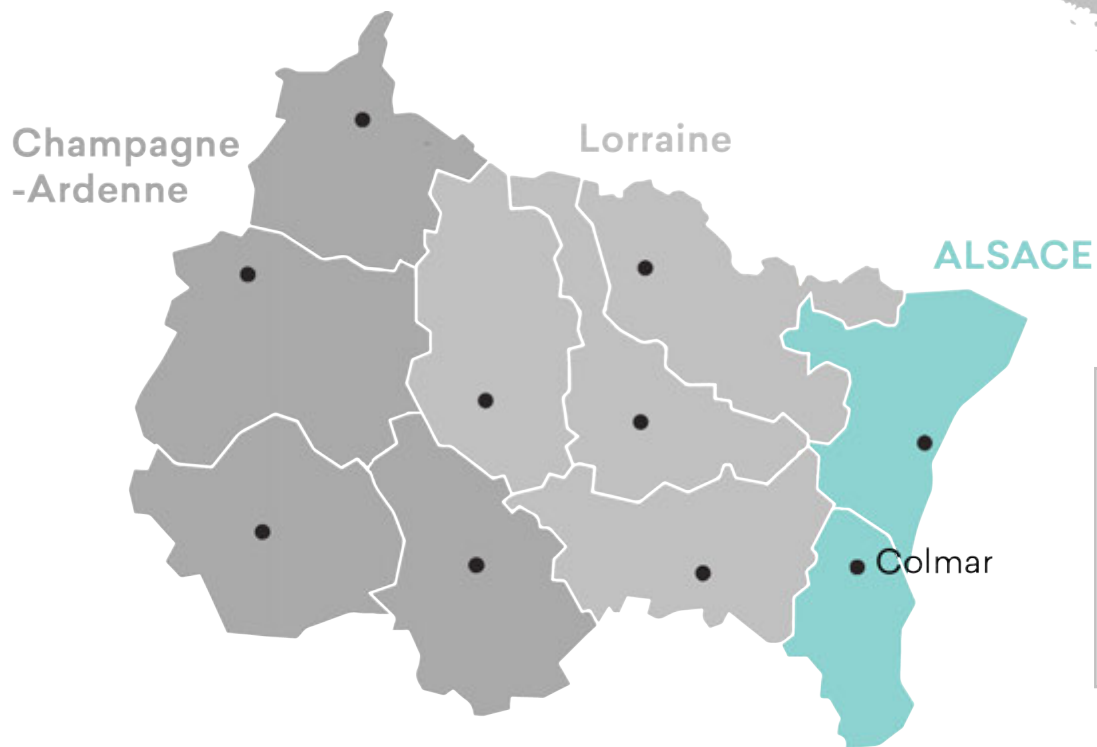
La commune de Colmar se trouve dans le département du Haut-Rhin, au cœur de l'Alsace. Depuis janvier 2016, Colmar fait partie de la nouvelle région Grand Est. La région Grand Est est composée de l'Alsace, de la

Lorraine et de la Champagne-Ardenne. La fusion des trois régions place le Grand Est au rang de la troisième région la plus grande de France avec une superficie totale de 57 433 km², soit 10.5 % de la superficie de la métropole française.

L'Alsace est une région transfrontalière de l'Allemagne et de la Suisse, ce qui est à la fois un atout pour l'attractivité touristique et économique. Strasbourg, la capitale de l'Alsace et du Grand Est, est également la capitale européenne grâce à sa position centrale.



1. CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE



COLMAR

Pays : France

Région : Grand Est

Département : Haut-Rhin

Code postal : 68000

Superficie : 66,57 km²

Colmar, au fil des saisons



2. CONTEXTE CLIMATIQUE

La ville de Colmar est soumise à un climat continental sec. De par son microclimat, Colmar est connu pour être une des communes les plus sèches de France, après Marseille, avec 530mm/an de précipitations.

Le microclimat de cette région est dû à un phénomène météorologique appelé l'effet de foehn. En effet, la ville de Colmar est située au piémont des Vosges, ce qui bloque les entrées maritimes sur le versant occidental du côté des Vosges, laissant ainsi le versant oriental plus sec du côté de Colmar.

La carte ci-contre de la pluviométrie montre que Colmar se trouve en plein cœur de la zone où il pleut le moins en Alsace, suite à ce phénomène particulier.

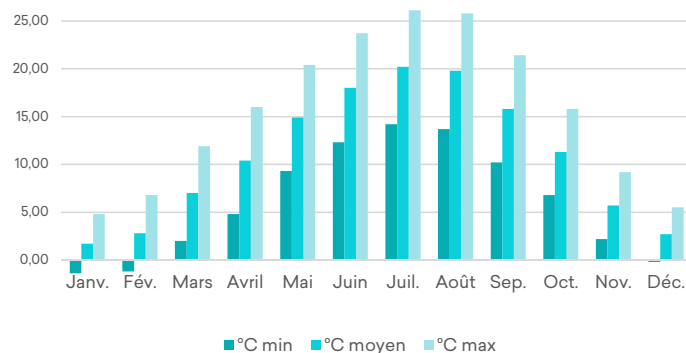
Conditions climatiques

Ville	Soleil h/an	Pluie mm/an	Neige j/an	Orage j/an	Brouillard j/an
Colmar	1723	530	26	24	59
Strasbourg	1637	610	30	29	65
Paris	1797	642	15	19	13
Nice	2694	767	1	31	1
France	1973	770	14	22	40



Au niveau des températures, la température moyenne annuelle de la commune de Colmar est de 10,9°C. Sachant que la température moyenne nationale s'élève à 12,6°C, les températures à Colmar sont légèrement inférieures à la moyenne nationale. Ceci s'explique notamment à cause de la période hivernale qui est plus froide, avec 1,7°C de moyenne au mois de janvier par exemple. Néanmoins, certains pics de chaleur sont enregistrés durant la période estivale, à cause de la situation géographique de la ville entre les Vosges et la Forêt Noire, deux massifs qui empêchent une bonne circulation de l'air.

Graphique des températures moyennes en fonction du mois



Relevés météorologiques de la station météo de Colmar Meyenheim (1981-2010)

Mois	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sep.	Oct.	Nov.	Déc.	Année
°C min	-1.4	-1.2	2	4.8	9.3	12.3	14.2	13.7	10.2	6.8	2.2	-0.2	6.7
°C moyen	1.7	2.8	7	10.4	14.9	18	20.2	19.8	15.8	11.3	5.7	2.7	10.9
°C max	4.8	6.8	11.9	16	20.4	23.7	26.1	25.8	21.4	15.8	9.2	5.5	15.7

3. CONTEXTE SOCIO-DÉMOGRAPHIQUE

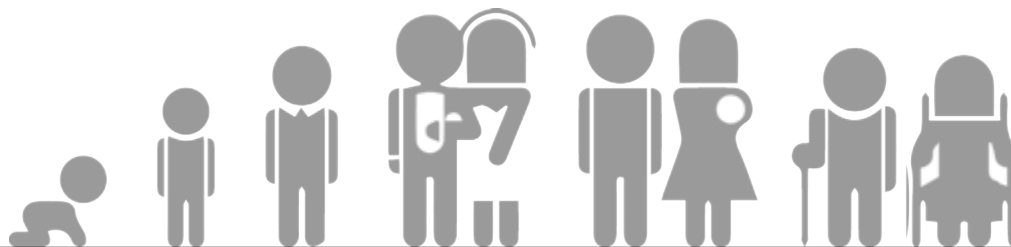
Au 1er janvier 2015, la population alsacienne recensée était de 1 879 265 habitants selon INSEE. La population a augmenté de 12 825 habitants dans le Haut-Rhin et de 20 753 dans le Bas-Rhin, ce qui équivaut à une progression de 1,8% dans l'ensemble de l'Alsace. Cette évolution démographique fait de l'Alsace un pôle particulièrement dynamique par rapport à la moyenne observée dans la région Grand Est. L'agglomération colmarienne est positionnée 12ème du Grand Est en termes de population, avec 113 975 habitants, et 3ème d'Alsace après Strasbourg et Mulhouse.

En 2015, la commune comptait 70 284 habitants, en

augmentation de 3,95 % par rapport à 2010 (Haut-Rhin: +1,71 %, France hors Mayotte: +2,44 %). Aujourd'hui, Colmar compte 71 781 habitants selon l'INSEE, soit une progression de plus de 2%. Alors que les villes moyennes françaises ont tendance à perdre en population, Colmar sort du lot et arrive encore à attirer du monde, notamment grâce à son cadre de vie et sa taille à échelle humaine.

La commune de Colmar a enregistré un bond de 20 000 habitants en un demi-siècle, et devrait encore gagner 2 000 habitants d'ici trois ans. Après le seuil des 75 000 habitants passé, le prochain objectif de la commune serait d'atteindre les 80 000 habitants dans les 20

0-14 ans	15-29ans	30-44ans	45-59ans	60-74ans	75ans ou +
18%	20,6%	20%	18,3%	13,6%	9,5%



Graphique de l'évolution démographique

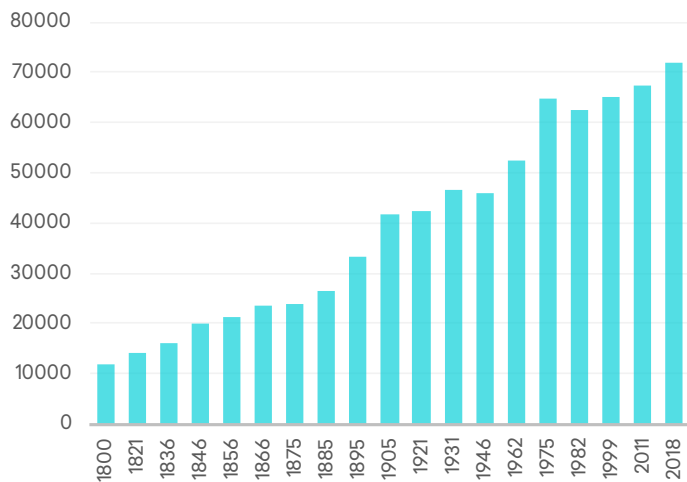


Tableau de l'évolution démographique

	1800	1851	1895	1954	2015
Population	11 933	21 348	33 146	47 305	70 284
en %	-	78,89	55,26	42,71	48,57

prochaines années. Les raisons de cette croissance démographique et économique sont l'attractivité du bassin colmarien et l'offre d'emploi.

Avec 26 900 emplois en 2006, la ville de Colmar possède l'un des plus forts taux d'emploi au niveau départemental et affiche même une hausse de 8% par rapport à la situation en 1999. (sources : CAHR, INSEE)

De plus, la population colmarienne est une population relativement jeune, avec une part importante de personnes allant de 15 à 45 ans. Le nombre de jeunes actifs participe d'autant plus à la dynamique de la commune. Le cadre de vie est propice à l'installation de jeunes familles. En effet, Colmar attire les personnes qui souhaitent habiter en ville pour l'accès aux services, tout en étant proche de la campagne et du vignoble alsacien.

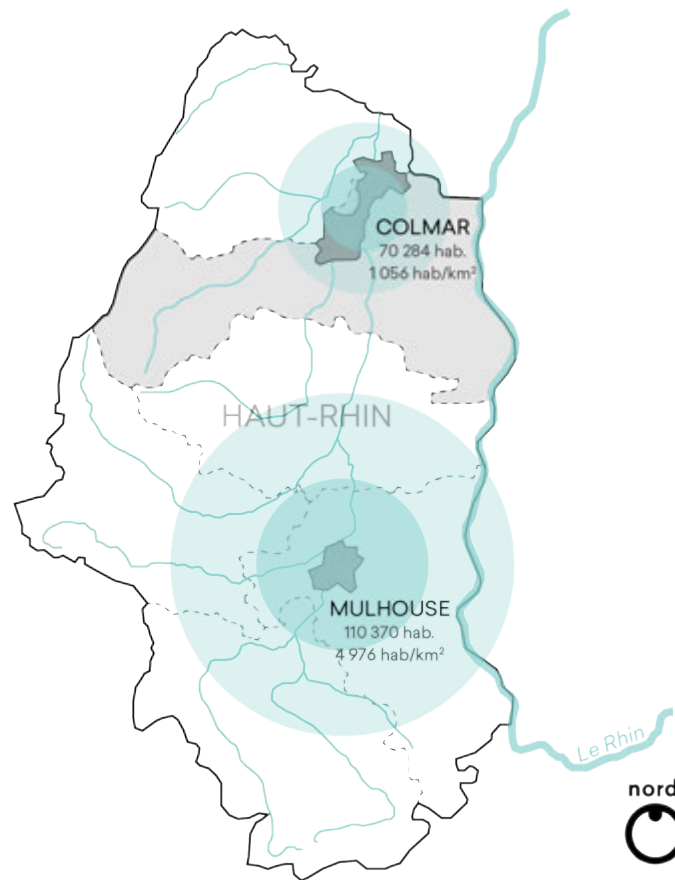
Néanmoins, un manque de structures universitaires est observé. La plupart des étudiants originaires de Colmar partent étudier à Strasbourg ou à Mulhouse et ne retournent pas forcément dans l'agglomération colmarienne après leurs études.

4. CONTEXTE POLITIQUE

Colmar est la préfecture du Haut-Rhin et abrite le siège du conseil départemental du Haut-Rhin, bien que sa population soit inférieure à celle de Mulhouse. Cette particularité, partagée avec quelques autres communes françaises, date de la Révolution, époque à laquelle Colmar était la plus grande ville du département, Mulhouse étant une cité-état alliée aux cantons suisses. Aujourd'hui, le maintien de Colmar comme préfecture pose question.

La densité de population de Mulhouse est largement supérieure à celle de Colmar, avec 4 976 hab/km² contre 1 056 hab/km². Ce chiffre s'explique notamment par le fait que la commune de Colmar possède un grand nombre de terres agricoles non urbanisées. En plus de sa superficie importante (66,5 km²), la commune de Colmar fait partie des 14 communes de «Colmar Agglomération», créée en 2004, d'une superficie totale de 244,4 km² et qui réunit 126 300 habitants.

Depuis le 23 juin 1995 jusqu'à aujourd'hui, Gilbert Meyer est maire de la ville de Colmar. Il est également président de la communauté d'agglomération. La politique



de la ville est centrée aussi bien sur les questions économiques qu'environnementales. Par exemple, la ville a engagé en 2008 une politique de développement durable en lançant une démarche d'Agenda 21.

En mars dernier, Colmar a également été retenue pour l'« Action coeur de ville » qui est un programme de revitalisation des centres des villes moyennes. Ce programme lancé par le gouvernement a pour but de réduire, voire supprimer les dysfonctionnements identifiés. Dans le cas de Colmar, les financements pourraient servir aux transports publics, à l'habitat ou au réaménagement de galeries commerciales.

Auparavant, plusieurs maires se sont succédés et ont eu différents impacts sur le développement de la ville, comme Joseph Rey qui a été maire pendant 30 ans (1947-1977). Son mandat a participé à l'augmentation démographique de Colmar.

Parmi les autres acteurs qui ont participé de manière active au développement de la ville de Colmar et son département, il y a Félix Desportes, préfet du Haut-Rhin

de 1802 à 1813. Il a contribué à redresser le département bouleversé par la période révolutionnaire. Félix Desportes a été surnommé le « destructeur » car il a fait démolir les anciennes fortifications et les portes des villes. Il a également fait construire des digues contre les inondations, assainir et paver les rues de Colmar. En hommage à Félix Desportes, ses initiales sont ornent les grilles du canal de la Sinn (photo ci-dessous), car c'est également grâce à lui que la Sinn a été mise au jour.



5. CONTEXTE ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE

« Le tourisme génère la croissance, crée des emplois, relance les investissements et contribue au développement des territoires. » - Gilbert MEYER, maire

Avec un produit intérieur brut (PIB) en 2010 s'élevant à 17 571 M€ (23 927€/habitant), le Haut-Rhin est un département économique important en France. La politique de Colmar est de faire du tourisme le principal moteur économique, pour la ville elle-même et la région. Selon le maire Gilbert Meyer, Colmar est une locomotive pour le Centre-Alsace qui demande qu'à être renforcé.

Proche du vignoble, Colmar a reçu le label officiel «Colmar capitale des vins d'Alsace» le 1er novembre 1999. Ainsi, la ville a choisi de tourner le tourisme colmarien autour du vin, que ce soit pour le loisir ou professionnel. Un des grands événements qui amasse beaucoup de monde est la Foire aux Vins en été.

Le centre historique de Colmar est une destination touristique très prisée et qui rayonne à l'échelle mondiale. Certains quartiers sont plus fréquentés que d'autres. Le lieu le plus connu est celui de la « Petite Venise », pour

Quelques chiffres (Tourisme Colmar agglomération) :

- 3,5 millions de visiteurs en 2014
- 128 millions d'euros de chiffre d'affaire généré en 2014
- 2 900 emplois salariés et non salariés en 2014
- +12% nombre de nuitées en 2017 par rapport à 2016
- +9% nombre de nuitées de touristes français en 2017 par rapport à 2016
- 2h16 de Paris en TGV
- 3 952 places de stationnement gratuites



ses maisons colorées à colombages et ses barques qui naviguent sur la rivière de la Lauch. Colmar est appréciée pour son authenticité. Les touristes sont présents toute l'année, bien que la période touristique la plus forte se déroule pendant les marchés de Noël, avec 1,5 million de visiteurs chaque année. L'été est également une période touristique importante. Le fleurissement des rues et des façades donne une autre vision de la ville déjà bien colorée.

La vallée de la Lauch bénéficie d'une richesse paysagère attractive et d'une grande diversité des activités touristiques. L'agglomération colmarienne développe



également le tourisme vert par des itinéraires cyclables qui s'étendent au-delà de la commune, afin de relier les communes périphériques entre elles. Ce réseau de chemins cyclables peut servir à la fois aux touristes et aux riverains. Cependant, il a encore besoin d'être développé pour être efficace. Certaines discontinuités dans l'itinéraire provoquent des problèmes d'insécurité pour les cyclistes.



Certains secteurs de Colmar sont préservés du tourisme, ce qui permet le maintien d'un équilibre entre les touristes et les riverains. Néanmoins, la montée du tourisme provoque quand même quelques conflits, comme la question du stationnement. La zone piétonne s'étend et la plupart des parkings deviennent payants aux dépens des riverains.

Un autre élément joue un rôle primordial dans l'économie de la commune : le commerce. Ce facteur profite aussi bien aux touristes qu'aux riverains. Le centre-ville de Colmar est particulièrement dynamique, grâce à la richesse de ses commerces. La vacance est passée de 9% à 6% ce qui place la ville de Colmar parmi les centres-villes les plus actifs en France. Ce résultat est notamment dû à la valorisation du patrimoine en versant des subventions pour les rénovations de façade, en soignant l'éclairage public et en assurant la propreté et la décoration. Il est important de préserver cette offre commerciale au centre-ville et de ne pas la délocaliser. Le dernier élément à prendre en compte est l'impact de la culture dans l'économie et le tourisme. Colmar possède un certain nombre de musées qui participent

à l'attractivité de la ville. Le plus célèbre est le musée Unterlinden, il est considéré comme un véritable levier de la croissance économique. C'est pourquoi il a récemment été restauré par les architectes suisses Herzog et De Meuron, de renommée mondiale. Le projet de restauration comprend une dimension urbaine avec la réouverture du canal de la Sinn et l'aménagement de ses berges. Ce lieu de rencontre et de passage sert de lien entre la partie ancienne du musée et la nouvelle extension. Au-delà du musée lui-même, ce projet a pour but de redorer l'image de la ville.

Francis Duranthon, directeur du Muséum d'Histoire Naturelle de Toulouse, a parlé un jour de musée «cultivateur», c'est-à-dire d'un musée qui laboure son territoire et le rend fertile. C'est le cas du Musée Unterlinden qui devient, à travers son extension, bien plus qu'un musée : un véritable levier d'attractivité économique pour le territoire. Le « Nouvel Unterlinden » est un atout pour l'éducation, pour la diffusion culturelle, pour l'attractivité touristique de la région et pour le rayonnement culturel international de la ville.



BILAN DU CONTEXTE D'ÉTUDE

Cette première partie a permis de poser le contexte de l'étude et de mieux le comprendre. Colmar fait partie des villes de taille moyenne avec ses 71 000 habitants, et pourtant elle se distingue des autres grâce à la fois à son cadre de vie et son attractivité touristique. De nombreux moyens ont été mis en place au cours du mandat de Gilbert Meyer pour développer la ville, augmenter la diversité des services, et améliorer la qualité des espaces publics.

Un des principaux atouts de Colmar est l'activité autour du tourisme. La difficulté pour la ville est de trouver le juste équilibre entre les besoins des touristes et ceux des riverains. Jusqu'à présent, la ville a su préserver ses riverains, contrairement à d'autres villes, comme Venise, par exemple, qui a été déserté en partie par ses habitants. Néanmoins, le développement économique et touristique de Colmar pourrait entraîner par la suite un déséquilibre et exclure les locaux de son centre ancien. Les élus ont déjà pensé à créer un village de marques en périphérie, ce qui mettrait en péril les commerces qui participent au dynamisme du centre.

COLMAR : UN CENTRE HISTORIQUE DYNAMIQUE ET CONCENTRIQUE

Plus personnelle, la deuxième partie a pour but de constater comment fonctionne la ville de Colmar aujourd'hui et d'ensuite faire ressortir les enjeux de la ville de demain. Au fur et à mesure de l'analyse, le fil conducteur de l'eau apparaît plus nettement.

L'évolution historique de Colmar est fortement liée à l'eau, c'est pourquoi il est essentiel de comprendre son origine et d'observer comme la ville s'est formée à partir de la rivière, la Lauch. Hier comme aujourd'hui, l'eau est génératrice de lien social. Différents usages viennent s'y

accrocher et engendrent de l'activité, ce qui participe à l'identité de la ville.

Cependant au fil des années, la ville de Colmar s'est étendue largement. Plus elle s'éloigne du centre, plus elle perd ce rapport à l'eau si particulier. Ainsi, l'analyse cartographique va permettre de visualiser les différences notables entre le centre historique et sa périphérie proche et de comprendre comment s'articuler l'espace public et les différents usages autour des cours d'eau.

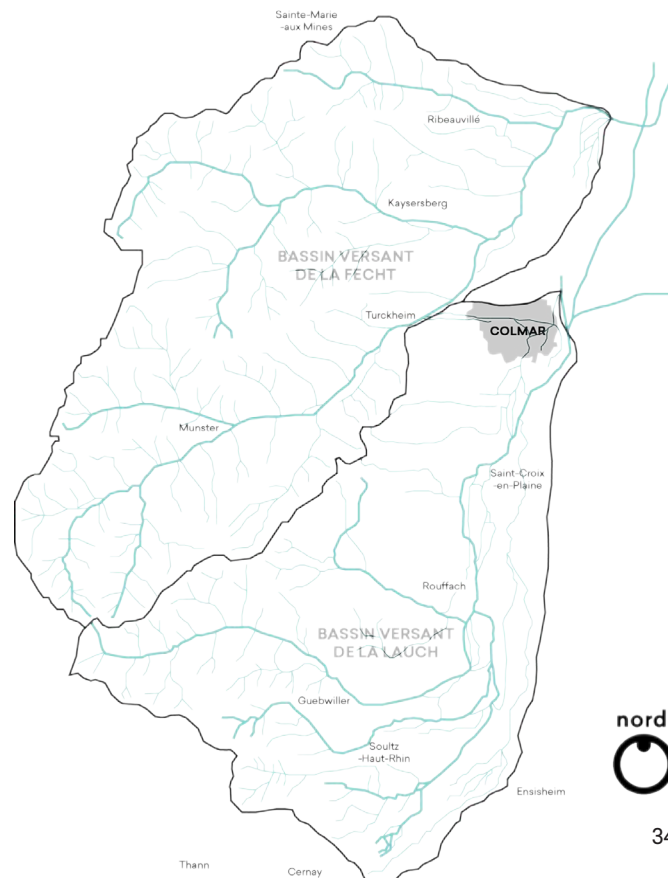


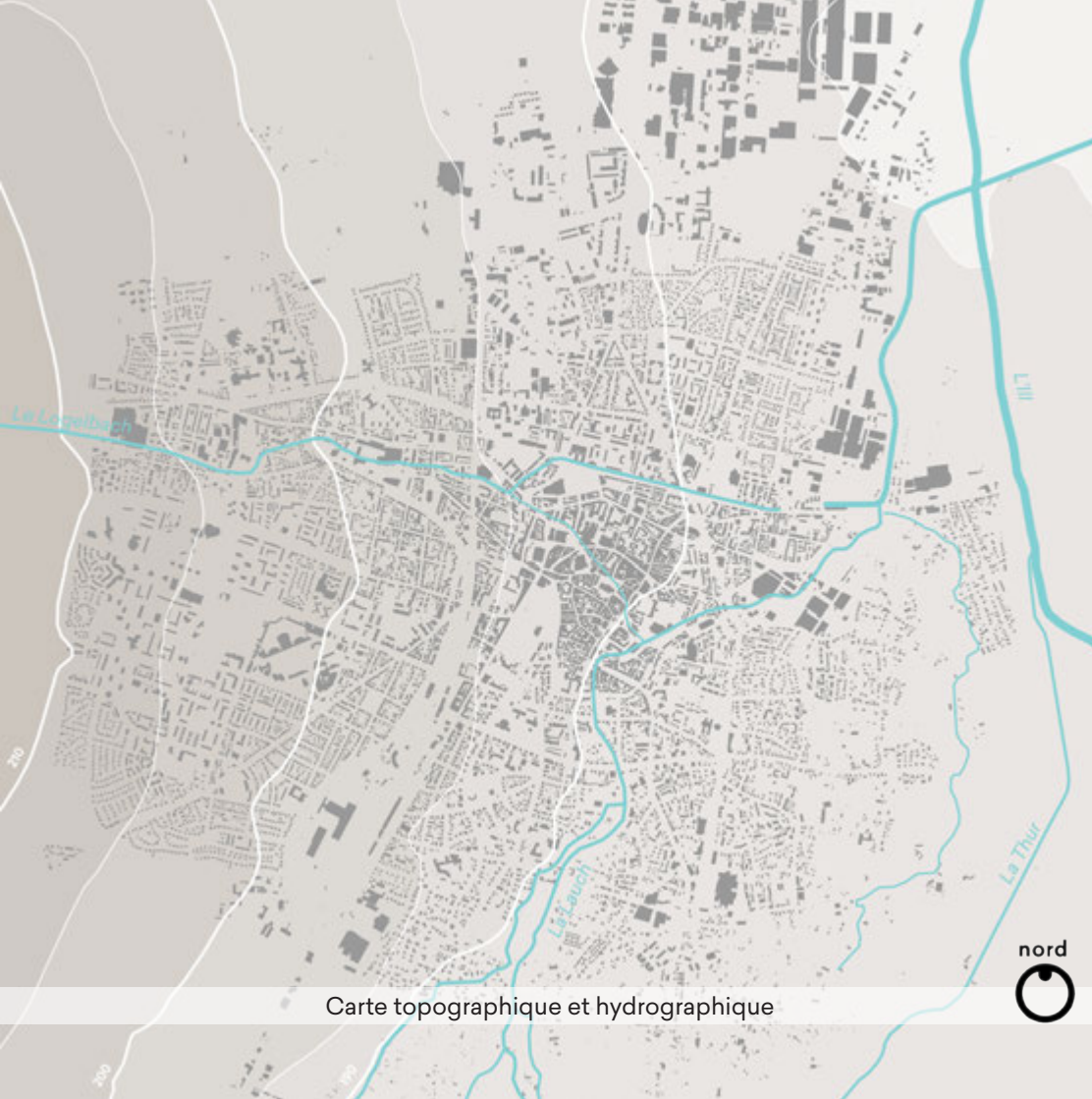
1. BASSIN VERSANT DE LA LAUCH

Dans le premier article de la Loi française sur l'Eau du 3 janvier 1992 stipule que « l'eau fait partie du bien commun de la nation. » L'eau est omniprésente dans la ville de Colmar. Située en aval, dans la plaine alsacienne, Colmar est à la croisée de deux bassins versants : le bassin versant de la Lauch et celui de la Fecht. La Lauch et la Fecht prennent leur source dans les Vosges.

Avec plus de 44km² de surface totale urbanisée sur le bassin versant de la Lauch (358 km²), la vallée de la Lauch affiche un taux d'urbanisation des surfaces de 12,3% qui est supérieur à la moyenne départementale du territoire du Haut-Rhin (10.7%). En vue de l'évolution économique et démographique du territoire, ce taux de surfaces urbanisées sur le bassin versant de la Lauch est encore amené à augmenter.

La ville est traversée par de nombreux canaux et de rivières, dont la Lauch qui finit sa course dans le Rhin. Autrefois très présente, la ville a tenté de redonner une place importante à l'eau dans le cœur de la ville et ses alentours en la valorisant pour en faire un véritable élément d'identité.





Carte topographique et hydrographique



2. HISTOIRE DE L'EAU

À la fin des années 80, les eaux des rivières colmariennes étaient dans un état déplorable à cause de la pollution. La mauvaise circulation de l'eau dans le Muhlbach, le Sinnbach et le Gerberbach provoquait des odeurs nauséabondes, ce qui était désagréable pour les riverains et les touristes. En plein cœur du célèbre quartier de la Petite Venise, la Lauch était fréquemment à sec et avait perdu son charme d'antan.

Dans le but de rétablir un flux constant à la rivière et de régler les problèmes de pollution, la Lauch a été raccordée à la Vieille Thur dès 1981. À partir de 1997, d'autres mesures importantes ont été prises par le maire Gilbert Meyer, afin d'améliorer la situation de façon permanente.

La première étape des travaux engagée par la commune fut la mise en place d'un système de clapet automatique, qui raccorde la Vieille Lauch et la Vieille Thur. Il permet d'alimenter de manière continue le bras de la Lauch qui traverse le centre de Colmar, et ainsi de rétablir le flux et de neutraliser les mauvaises odeurs. Entre 2000 et 2005, des travaux de valorisation du centre historique ont

ensuite été réalisés, avec la mise au jour du Sinnbach et du Gerberbach, affluents de la Lauch.

Le Sinnbach a été mise au jour en 2002, non loin du musée Unterlinden et de la place des Martyrs, en suivant le tracé de l'ancien quai de la Sinn où se trouvait les Lavandières. En plus de la suppression partielle de la dalle de couverture, les travaux autour du Sinnbach se sont accompagnés de la création d'un parvis devant la bibliothèque des Dominicains.

Le Gerberbach, quant à lui, a été mise au jour en deux temps, en 2004 et 2005. La place de l'Ancienne Douane sur laquelle passe le cours d'eau du Gerberbach, a été de ce fait entièrement réaménagé. La partie de la Grand'Rue qui se trouve entre la rue de l'Eglise et la rue des Marchands a également subi des travaux de réfection. Dans la rue de l'Eglise, le Gerberbach a également été réouvert jusqu'à la Collégiale Saint-Martin, plus récemment en 2010.

Les murs de tous les tronçons qui ont été réouverts ont été repris complètement en pierre de taille. La dalle a



Place des Martyrs de la Résistance



Quai de la Poissonnerie

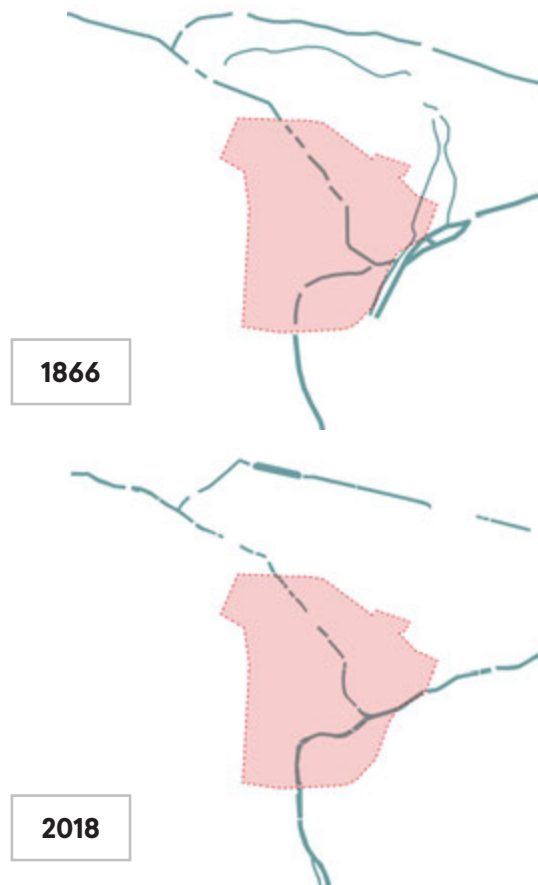


Quai de la Sinn

été remplacé et la rue a ensuite été pavée pour redonner son côté piétonnier. Le dernier travail a été la mise en valeur nocturne du patrimoine et des cours d'eau par la lumière, dans une politique de valorisation du centre historique.

Quelques photos d'époque, mises en parallèle avec des photos d'aujourd'hui, montrent clairement l'évolution de des aménagements autour des cours d'eau dans le centre historique de Colmar. Il est important de noter que le Sinnbach, qui passe place des Martyrs et le long du musée Unterlinden, était totalement couvert avant les années 2000. Une seule portion était auparavant visible au niveau du quai de la Sinn.

Sur les schémas ci-contre, l'évolution des méandres du Logelbach et de la Lauch apparait. Entre 1866 et 2018, le Brennbaechlein a été canalisé et tout un bras du Logelbach a aujourd'hui disparu. Le Sinnbach et le Gerberbach ont, quant à eux, retrouvé leur tracé d'autrefois, malgré une période de couverture. À l'origine, ces noms viennent de l'allemand, «bach» étant le ruisseau et «baechlein» signifie le ruisselet.



3. EVOLUTION HISTORIQUE DE COLMAR

Les rivières sont à l'origine de la formation des villes, c'est grâce à elles que les villes pouvaient s'alimenter en eau et transporter leurs marchandises.

Colmar fait partie de ces villes qui se sont implantées sur les berges d'un cours d'eau. Les premières habitations ont émergé le long du bras qui relie le Logelbach et la Lauch.

La ville de Colmar a commencé à se développer grâce à son emplacement stratégique notamment. Le climat sec et la richesse de la nappe phréatique sont autant de paramètres particulièrement favorables aux maraîchages, d'une qualité rare, qui s'étendaient à perte de vue au sud-est de la ville. La proximité de l'Ill et du Rhin permettait d'acheminer les denrées récoltées dans l'ensemble de la région et de faire fonctionner le commerce. La trace de ces exploitations maraichères est encore très présente aujourd'hui dans le tissu de la commune et a donné son nom au quartier en question.

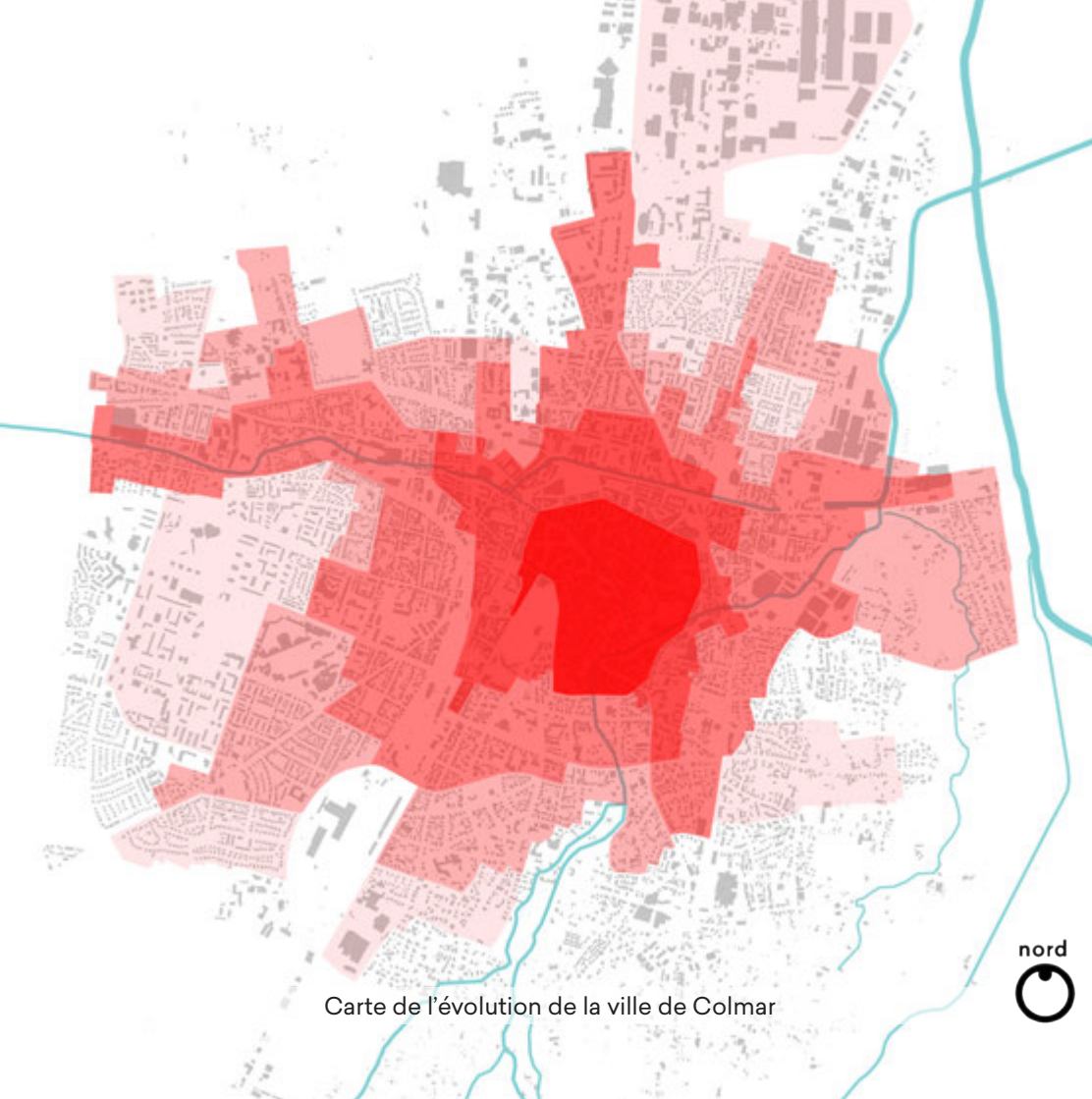
D'autres quartiers à l'époque possédaient une activité liée à l'eau, comme le quartier des tanneurs ou le

quartier de la poissonnerie, qui portent encore leur nom aujourd'hui et qui sont les quartiers les plus pittoresques et touristiques de Colmar. Ces quartiers et la partie de la ville datant d'avant 1800 correspondent plus ou moins au périmètre du secteur sauvegardé actuel.

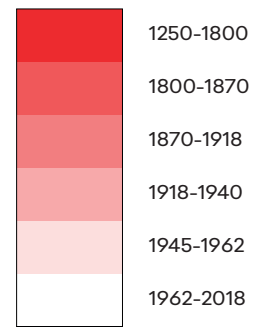
La commune s'est, dans un premier temps, développée autour du centre ancien, pour ensuite s'étendre au nord, le long de l'axe routier, avec la zone industrielle et commerciale.

Actuellement, la ville est composée de neuf quartiers :

- Centre-ville
- Sainte Marie
- Europe / Schweitzer
- Florimont / Bel Air
- Saint Joseph / Mittelharth
- Saint Léon
- Saint Antoine / Ladhof
- Maraîchers
- Sud



Légende



Carte de l'évolution de la ville de Colmar



4. PRÉSERVATION DU PATRIMOINE

La notion de patrimoine émerge en France à la fin du XVIIIème siècle lors de la Révolution. En effet, de nombreux monuments emblématiques se retrouvent saccagés, détruits et vandalisés. Au même moment, certaines propriétés appartenant à l'Église ou à la noblesse deviennent le bien commun de la Nation.

Qu'est-ce qu'un secteur sauvegardé ?

Depuis la « Loi Malraux » du 4 août 1962, les Secteurs Sauvegardés ont pour objectif de protéger les quartiers historiques remarquables qui doivent être conservés, restaurés et mis en valeur car ils présentent un intérêt patrimonial (architectural, urbain et paysager) reconnu par l'État. Les règles d'urbanisme et d'architecture qui s'y appliquent sont regroupées dans un Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur (PSMV) qui a valeur de document d'urbanisme. L'ensemble des travaux qui sont réalisés à l'intérieur du périmètre des secteurs sauvegardés font l'objet de contrôle, que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur des bâtiments.

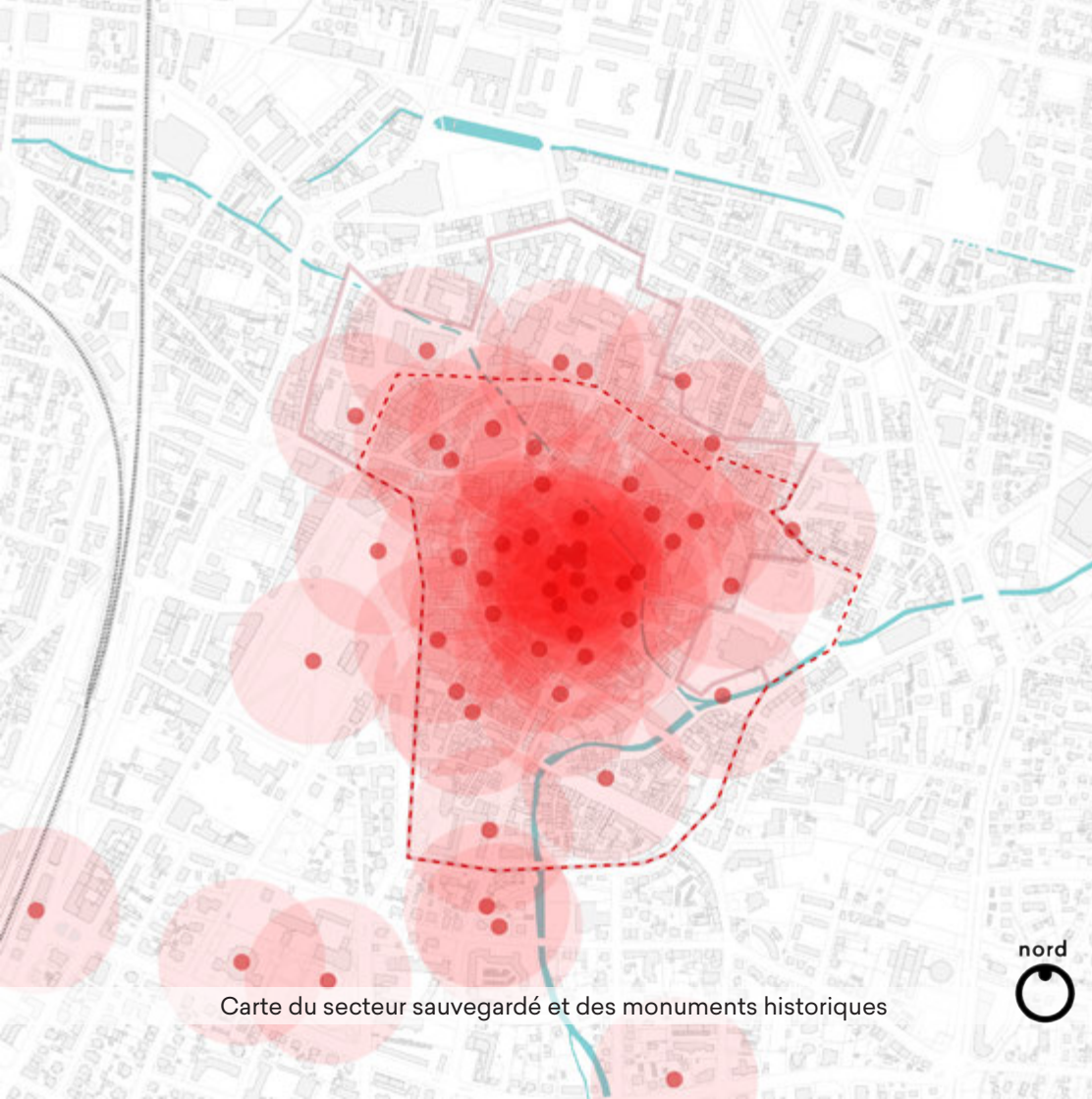
L'éclatement géographique de Colmar, entre 1945 et

1963, a conduit à la restauration du cœur historique par le conseil municipal et à le transformer en secteur sauvegardé sur 35 ha. En 1966, une grande partie de la ville historique devient secteur sauvegardé à la suite d'un arrêté interministériel et sera étendu en 1972.

Qu'est-ce qu'un monument historique ?

Au début du XIXe siècle, le patrimoine monumental français est dans un très mauvais état suite au vandalisme révolutionnaire et au manque d'entretien qui a suivi. C'est pourquoi une protection des monuments historiques a été mise en place. En 1840, une première liste des monuments a été établie en fonction des qualités architecturales des édifices et a ensuite été révisée et enrichie. C'est seulement le 30 mars 1887 que la première est promulguée. Elle est consolidée par la loi du 31 décembre 1913 toujours en vigueur et intégrée en 2004 au code du patrimoine.

La commune de Colmar compte aujourd'hui 58 monuments répertoriés à l'inventaire des monuments historiques. La plupart de ces monuments sont situés




Carte du secteur sauvegardé et des monuments historiques

Légende

 Monuments historiques

 Secteur sauvegardé

 Inventaire des sites historiques du Haut-Rhin

dans les quartiers pittoresques de Colmar comme la Petite Venise, qui doit son nom aux maisons qui sont alignées de part et d'autre de la rivière Lauch, ou encore le quartier des Tanneurs et celui de la Poissonnerie. Le centre historique de Colmar est composé d'une architecture typique alsacienne avec ses maisons en pan de bois et de couleurs variées. Les Bâtiments de France ont même interdit l'utilisation de la couleur blanche afin de préserver la variété chromatique caractéristique.

Parmi les 58 monuments historiques répertoriés se trouvent par exemple la collégiale Saint-Martin, le couvent des Unterlinden, le couvent des Dominicains, l'ancienne douane, ainsi que la gare centrale et le château d'eau. Ces bâtiments sont de véritables points de repère dans la ville et sont porteurs d'une histoire riche. Certains monuments historiques ont même retrouvé une nouvelle vie et ont été réinvesti. Ils accueillent aujourd'hui de nouveaux usages tout en préservant le patrimoine architecture et l'identité première du lieu. L'exemple du couvent des Unterlinden devenu musée, ou encore le couvent des Dominicains qui est aujourd'hui transformé en bibliothèque.



Collégiale Saint-Martin



Musée Unterlinden

5. ACTIVITÉ COMMERCIALE ET EQUIPEMENTS

La ville n'est pas vécue de la même manière lorsqu'on est touriste ou habitant. Les lieux fréquentés par les uns ou les autres ne sont pas les mêmes. Les deux cartes qui suivent montrent bien les types de commerces et de services que chacun fréquente.

Les touristes cherchent avant tout des hébergements, des restaurants et des boutiques souvenirs. Ils vont également visiter des lieux patrimoniaux comme des églises, et aller au musée pour découvrir les coutumes locales. Cependant, l'expansion des hébergements augmente considérablement en centre-ville, ce qui réduit le nombre de logements pour les riverains. Les riverains ont d'autres besoins au quotidien, comme l'accès à la santé, à l'éducation et au loisir.

Les commerces et les restaurants sont concentrés au niveau des rues piétonnes du centre historique, alors que les équipements liés à l'éducation, au sport et à la santé sont plus à l'extérieur du centre. L'offre en termes de services et d'équipement au centre-ville est variée et n'entre pas en concurrence pas avec ceux en périphérie. Le centre-ville de

Colmar est particulièrement dynamique, grâce à ses commerces notamment. La vacance des commerces est relativement faible, seulement 6%. Néanmoins, un des problèmes récurrents, dans les villes de taille moyennes qui sont peu étudiantes comme Colmar, est la fermeture prématurée des services. En effet, le soir après 21h le centre-ville est totalement désert. Seul deux ou trois bars sont encore ouverts à cette heure. Ce phénomène risque d'être accentué si les commerces sont délocalisés en périphérie et que le tourisme prend une place trop importante.



Rue commerçante du centre

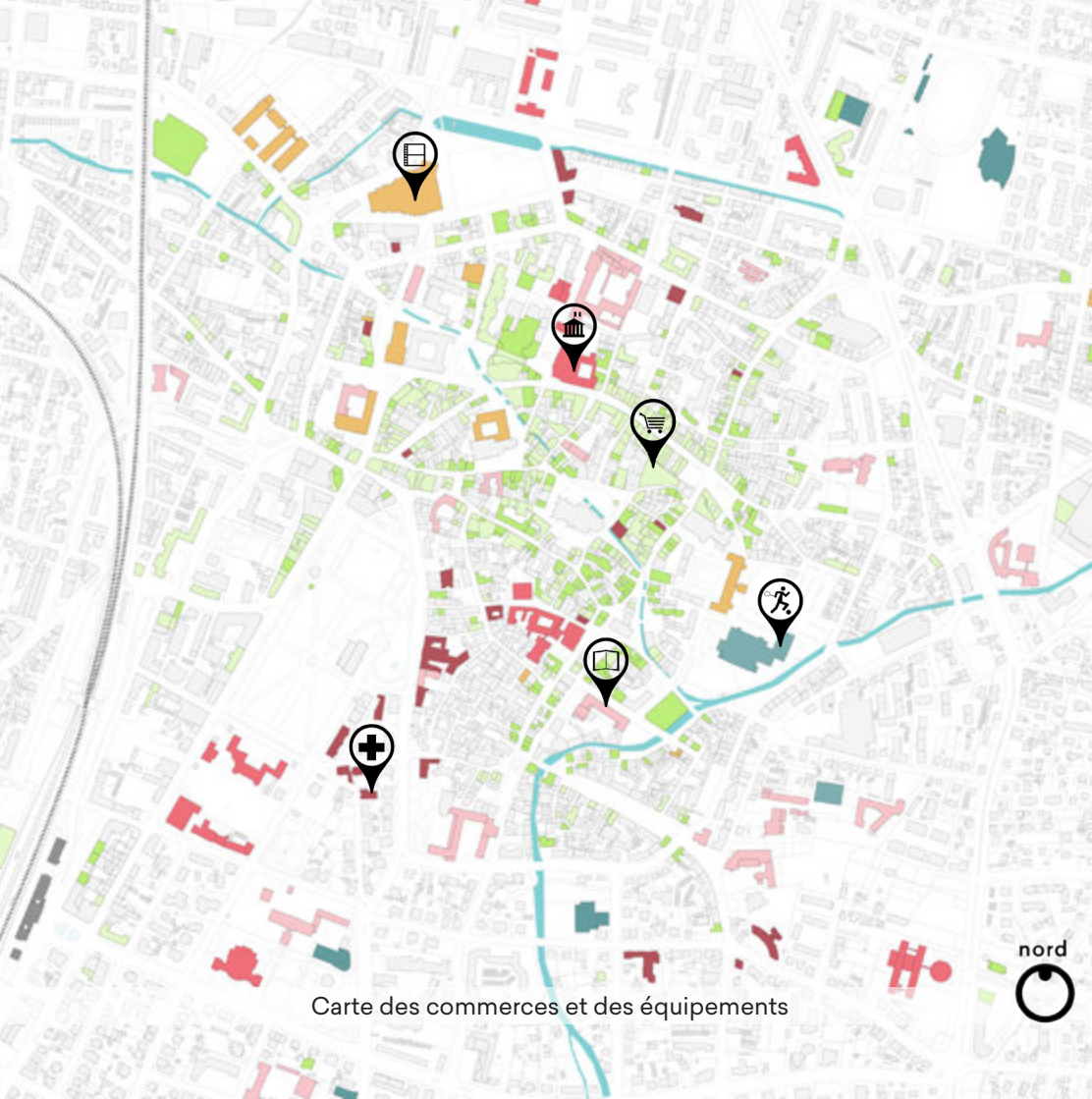
Les commerces et équipements du point de vue des riverains

Légende

-  Edifices publics
-  Etablissements de santé
-  Etablissements scolaires
-  Equipements sportifs
-  Equipements culturels
-  Commerces de bouche
-  Commerces divers






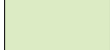
Carte des commerces et des équipements

nord



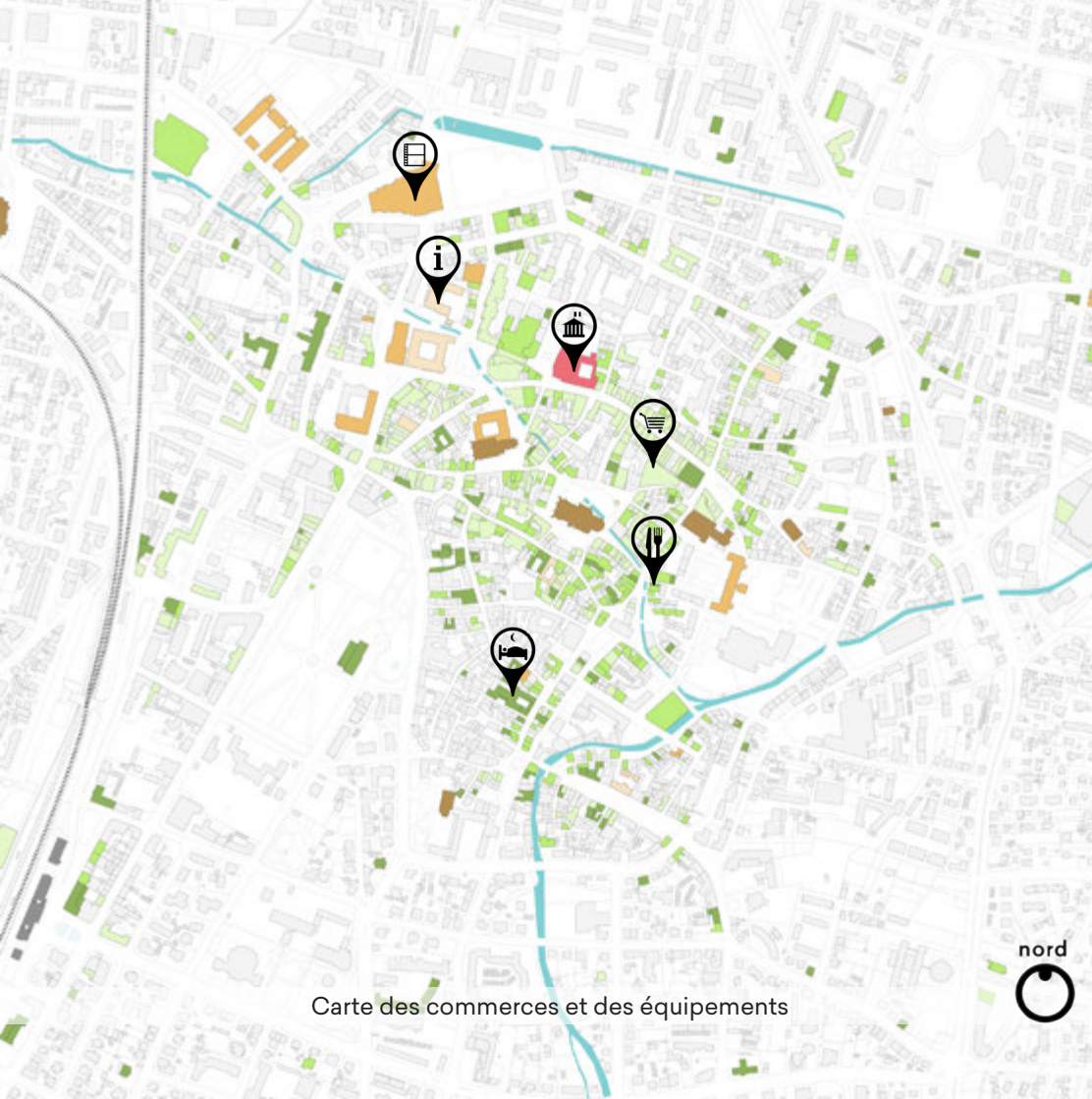
Les commerces et équipements du point de vue des touristes

Légende

-  Edifices publics
-  Edifices religieux
-  Equipements culturels
-  Musées
-  Hébergements
-  Commerces de bouche
-  Commerces divers

Carte des commerces et des équipements

nord



6. ACCÈS VOITURE ET PIÉTON

La circulation automobile à Colmar a subi de nombreux changements ces dernières années, ce qui a impacté fortement les aménagements urbains dans la ville.

La rocade de contournement de Colmar a été réalisée en 1995. Il s'agit d'une voie qui entoure le secteur sauvegardé, afin de limiter la traversée des voitures dans le centre-ville. Ainsi, en 2000, la ville est débarrassée de ses voitures et retrouve des espaces publics de qualité comme la place Rapp et le parvis du théâtre. Sous la place Rapp, un grand parking souterrain a été créé, à deux pas du centre-ville. A l'automne 2002, un nouveau plan de circulation a été mis en œuvre dans la continuité de la voie de contournement. Aujourd'hui, deux rocades ceinturent le secteur sauvegardé, chacune circule en sens opposé pour fluidifier le trafic.







Le but de la ville est de conserver et de diversifier l'offre en parking, afin de libérer une bonne partie du centre des voitures et de laisser la place au piéton. Ainsi la majorité des parkings se retrouve en périphérie du centre-ville, proche des voies de circulation. La ville tente de préserver un maximum de stationnement

gratuit pour les riverains, mais les nombreux projets de parking remplacent des places autrefois gratuites en payantes pour des questions de financement. Les derniers parkings encore gratuits se trouvent au niveau de la Manufacture, côté Nord.

Le projet de réaménagement de la Montagne Verte prévoit la création d'un parking souterrain de 710 places en limite du secteur sauvegardé. Quant au parking à côté de la Collégiale Saint-Martin, il va sûrement être supprimé pour dégager une grande place publique qui accueillerait le marché et les terrasses de café. Ce projet se justifie par sa localisation dans la zone piétonne et par le nombre plus conséquent de places de stationnement disponibles à la Montagne Verte. Cependant, certains riverains ne sont pas d'accord avec le projet, car il s'agit d'un des derniers parkings en plein cœur de Colmar. Il pourrait être envisagé comme autre solution de réaliser un nouveau parking souterrain mais la présence de nappes souterraines pose des problèmes d'étanchéité et de pompage lors d'éventuels travaux. Néanmoins, la question s'est déjà posée et a été résolue pour la place Rapp et la rue Saint-Josse.



Légende

-  Zone piétonne
-  Stationnements gratuits
-  Stationnements payants
-  Stationnements couverts
-  Route départementale
-  Voirie principale
-  Voirie secondaire
-  Chemin de fer

Carte de la circulation et des stationnements

7. PIÉTONISATION ET ESPACES VERTS

Début XIXème siècle, Félix Desportes, ancien préfet du Haut-Rhin, était à l'origine du pavage des rues du centre ancien de Colmar. Le quartier des Tanneurs a été restauré entre 1968 et 1974 et la première zone piétonne a été inaugurée l'année d'après, en 1975. La zone piétonne commençait au niveau du quai de la Sinn et a été prolongée récemment avec l'aménagement du parvis du musée Unterlinden et la réouverture du Sinnbach. Les rues sont piétonnes tout le long du Gerberbach jusqu'à la place Schwendi.



Promenade le long de la Lauch

La zone piétonne est actuellement coupée par la Grand Rue et la rue des Prêtres, ce qui génère une insécurité pour les touristes autour de la place Schwendi et le long de la rue des Clefs, rue commerçante. Cette rupture va en partie être résolue avec le projet de piétonisation de la place de la Cathédrale.






Les espaces verts sont principalement placés aux portes du secteur sauvegardé, car le tissu bâti est trop dense pour accueillir des espaces de respiration en son centre. De nombreux parcs et jardins publics sont disséminés autour du centre-ville. Au total, ce sont 108 hectares de verdure et 33 hectares de jardins familiaux. Ainsi, la ville a été récompensée par quatre fleurs et par le Grand prix national du fleurissement depuis 1984 au palmarès du concours des villes et villages fleuris.

Le plus grand parc est celui du Champ de Mars à l'ouest du centre, mais il va bientôt être concurrencé par le projet du Parc de la Montagne Verte qui est en cours de réalisation. Il se trouvera dans le prolongement de la coulée verte, de la rocade rue Schwendi et de son aménagement sur les berges de la Lauch.



Carte de la zone piétonne et des parcs

Légende

-  Bâti
-  Zone piétonne
-  Parcs publics
-  Arbres remarquables
-  Cours d'eau



8. CHEMINEMENTS CYCLABLES

La carte ci-dessous montre le réseau de pistes cyclables dans la commune de Colmar et dans son agglomération. L'agglomération colmarienne compte actuellement 65km de pistes cyclables.

De grands axes cyclables parcourent depuis peu l'agglomération colmarienne. Rares sont ceux qui passent à proximité des cours d'eau, sauf en périphérie du centre de Colmar, alors que des aménagements le long de l'eau pour les cycles et les piétons seraient plus agréables que sur la route partagée avec les voitures.

Quelques tronçons cyclables sont présents dans le centre-ville, surtout au niveau des nouveaux aménagements de voirie, comme la rue Schwendi. Le réseau cyclable demande encore à être développé pour couvrir la totalité de la commune et permettre aussi bien aux riverains qu'aux touristes de parcourir la ville en toute sécurité.

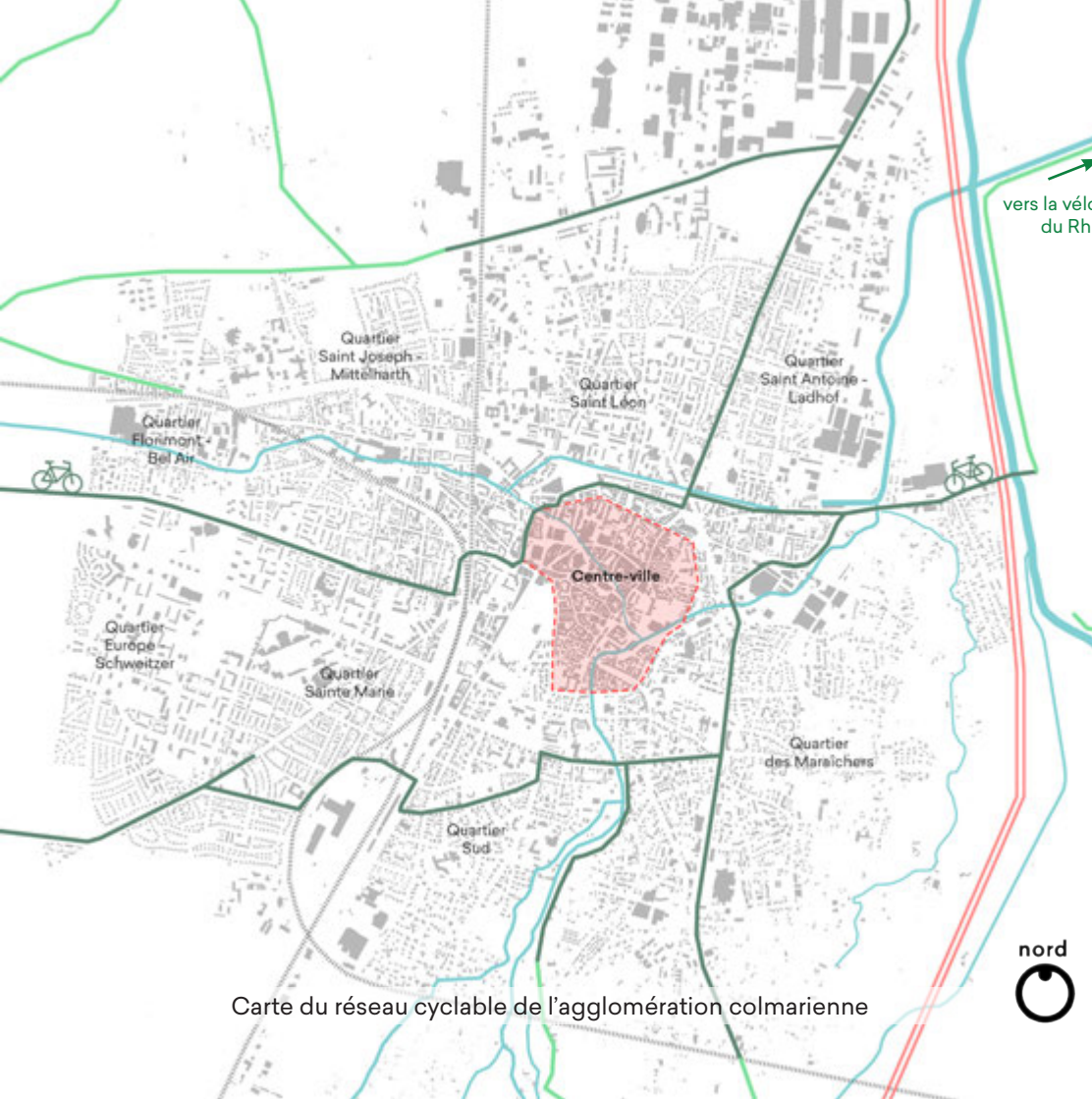
La ville de Colmar encourage la pratique du vélo en aidant à l'acquisition d'un vélo par foyer. La location de vélos est également possible sur trois sites stratégiques:

la gare, la place Rapp et le parc Lacarre. Pour les habitants de Colmar, la location à la journée revient à 4 euros, et 6 euros pour les extérieurs.

En se rapprochant de la frontière allemande, une véloroute longe le fleuve du Rhin, allant de Bâle à Karlsruhe et en passant par Strasbourg. La véloroute du Rhin se continue jusqu'à son embouchure dans la Mer du Nord. L'itinéraire le long du canal de Colmar est raccordé à cette véloroute, il est donc possible de rejoindre le Rhin facilement à vélo depuis Colmar.





Aménagement cyclable de la rue Schwendi



vers la véloroute
du Rhin

Légende

-  Pistes cyclables en agglomération
-  Pistes mixtes



Carte du réseau cyclable de l'agglomération colmarienne

BILAN DU DIAGNOSTIC

L'analyse cartographique de cette deuxième partie a permis de comprendre les différents éléments qui composent la ville de Colmar actuellement, afin de pouvoir proposer des solutions pour l'améliorer.

Dans un premier temps, il en ressort de ce diagnostic que la ville a mis en place un certain nombre de démarches pour donner plus de place au piéton en réduisant la présence de la voiture au centre-ville. Tant au niveau du nouveau plan de circulation, qu'au niveau des aménagements urbains qui en découlent. En effet, la zone piétonne s'étend de plus en plus et pousse les voitures à l'extérieur du périmètre du secteur sauvegardé. Les espaces récupérés suite à la suppression de la voiture offrent de nombreuses possibilités en termes d'aménagements comme des places, des parcs, des promenades et ainsi accueillir de nouveaux usages. C'est dans la continuité de cette démarche que les cours d'eau, auparavant recouverts, ont été mis au jour. La réouverture des cours d'eau et à la fois l'occasion de redonner au centre historique son image d'autrefois et d'offrir un cadre de vie de qualité aux riverains et aux touristes.

Néanmoins, cette analyse a également pu rendre visible le fait que la majorité des travaux qui sont prévus sont concentrés dans le centre-ville et que le reste de la ville est laissé de côté.

Le principal enjeu pour demain serait de supprimer la rupture entre le centre et sa périphérie, et de créer un aménagement global cohérent. Le tracé de l'eau peut être le trait d'union qui fait le lien entre les différentes parties de la ville.

TROISIÈME PARTIE

Colmar : Une discontinuité entre le centre et sa périphérie

COLMAR : UNE DISCONTINUITÉ ENTRE LE CENTRE ET SA PÉRIPHÉRIE

Après avoir posé le contexte et analysé le fonctionnement global de la ville de Colmar, les enjeux peuvent à présent être identifiés à une échelle plus rapprochée. Cette troisième partie se découpera en deux temps. Une analyse sera faite par séquence le long du cours d'eau dans un premier temps, pour ensuite déterminer les sites de projet qui feront l'objet de propositions d'aménagement.

Ces interventions ponctuelles répondent également aux grandes orientations établies sur la commune

et l'agglomération colmarienne. L'eau est l'élément commun qui unifie les différents projets, il est considéré comme un fil conducteur. Le tracé de l'eau dans la ville sert à la fois à guider l'analyse et à connecter les différents projets entre eux.

Dans le cas de Colmar, le fil conducteur de l'eau est une manière de répondre à la problématique : Comment peut-on prolonger les aménagements du centre ancien et réaliser une jonction cohérente entre la valorisation du secteur sauvegardé et ses périphéries ?



1. GRANDES ORIENTATIONS

A l'échelle de la commune, le projet consiste à créer un véritable cheminement doux le long des cours d'eau, aussi bien pour les piétons que pour les cyclistes.

Les cheminements mis en place connecteront les aménagements existants et seront étendus au-delà des limites communales, afin de relier les communes de l'agglomération colmarienne entre elles, comme Turckheim, Herrlisheim, ou encore Horbourg-Wihr. Certains aménagements cyclables sont déjà présents dans la commune et alentours, mais il existe encore des discontinuités dans le parcours.

Dans ce but, une des principales questions à résoudre est le problème de franchissements des deux limites qui génère une rupture dans le tissu urbain : la ligne de chemin de fer et la route départementale. Le centre-ville de Colmar se situe entre les deux limites. Actuellement, il est difficile pour les piétons de franchir ces limites physiques qui coupent la ville, notamment à cause du manque de point de traversée le long de la voie ferrée. En ce qui concerne la route départementale, les nombreuses intersections gérant plusieurs flux sont

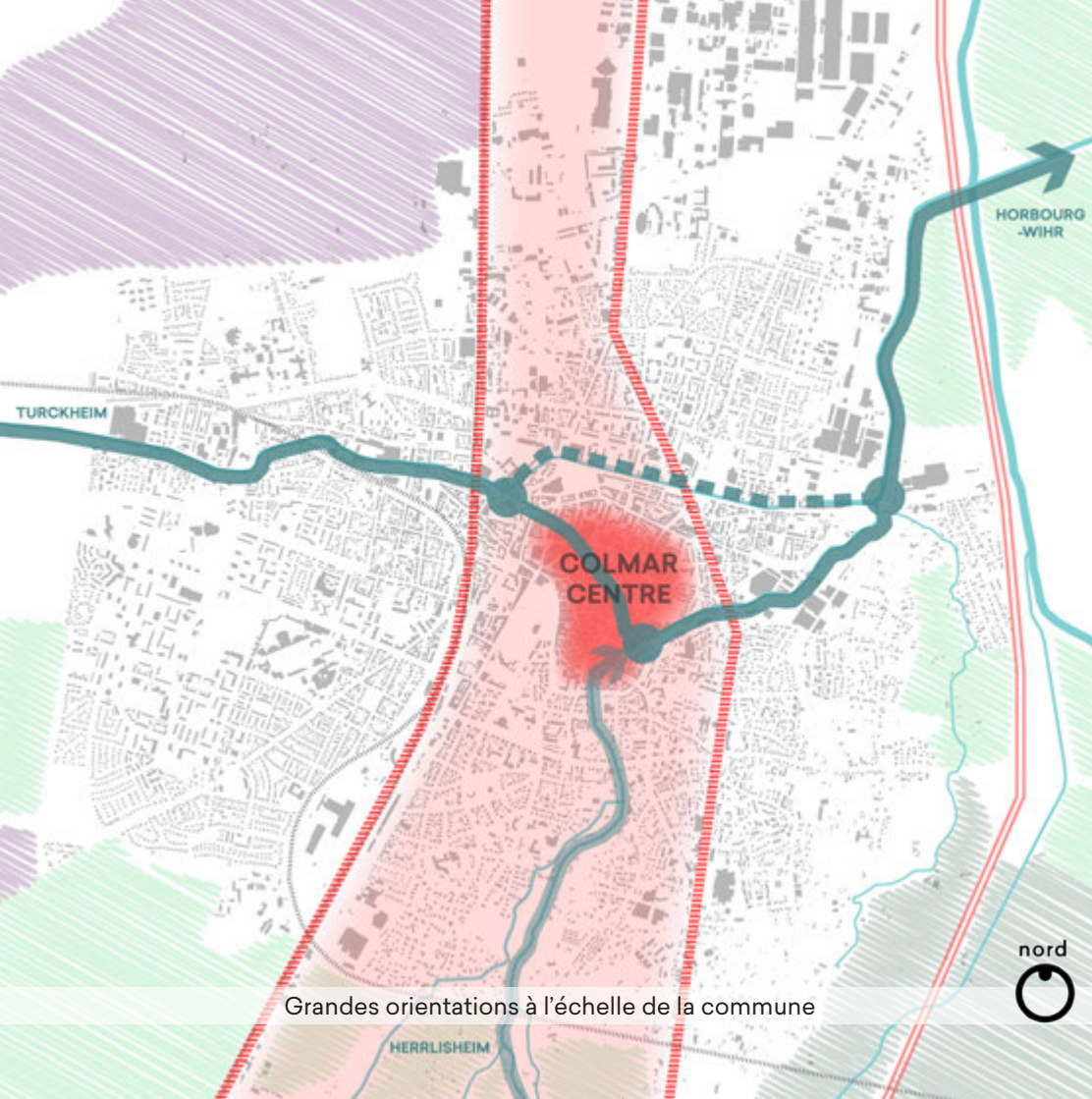
particulièrement complexes dans leur fonctionnement, ce qui ne facilite pas leur traversée.

Ainsi, les quartiers qui se situent au-delà de la voie ferrée et de la route se retrouvent à l'écart du centre, alors qu'ils ne sont pas si loin à vol d'oiseau. Cette situation accentue une fois de plus les différences entre le centre et ses quartiers périphériques.

Les bifurcations du cours d'eau laissent l'opportunité d'accueillir des aménagements plus conséquents, du fait de leur positionnement particulier à la croisée des flux. Ces lieux sont stratégiques pour le projet global de la commune.



Enjeux à l'échelle de la commune :

- connecter le centre-ville à ses périphéries
- prolonger les cheminements doux
- faciliter le franchissement des limites physiques
- créer des projets particuliers au niveau des noeuds



Grandes orientations à l'échelle de la commune

Légende

-  Périmètre du secteur sauvegardé
-  Barrières physiques

2. PROJET À ECHELLE HUMAINE

Le cadrage d'intervention du projet a été défini suivant ces deux limites qui segmentent la ville et qui sont difficilement franchissables pour les piétons.

Le but majeur du projet est de penser la ville à échelle humaine, c'est-à-dire en fonction du cheminement des piétons dans la ville. D'emblée, on remarque grâce aux cercles isochrones que le centre-ville de Colmar est adapté à la pratique de la marche, car il est relativement compact. En effet, il est possible de traverser le centre de part en part en seulement 15 minutes à pied.

Un des enjeux est également de résoudre les problèmes de franchissement de la voie ferrée et de la route départementale, afin de réduire ces barrières physiques, ce qui faciliterait les déplacements des piétons et des cyclistes depuis les quartiers périphériques de la ville vers le centre. La création de nouveaux points de passage plus sécurisés à des endroits stratégiques pourrait être une solution.

De plus, le projet se veut être un ensemble de petites interventions ponctuelles qui participent à l'amélioration

globale des aménagements du cours d'eau, tout en y intégrant de nouveaux usages pour les riverains et les touristes.


Ces aménagements autour de l'eau sont l'occasion de redonner une hiérarchie entre les différentes parties de la ville et de les reconnecter entre elles. Grâce à la typologie du cours d'eau et à ce qui gravite autour, on devrait pouvoir sentir où on se positionne dans la ville. Au même titre que la densité du bâti, les aménagements urbains et paysagers changent progressivement au fur et à mesure qu'on se rapproche du centre. Cette manière de penser la ville entraîne la suppression de la rupture qui s'installe entre le centre et sa périphérie.

Enjeux à l'échelle locale :

- créer un cheminement piéton le long de l'eau
- mettre en valeur les berges délaissées
- intégrer de nouveaux usages
- relier les aménagements entre eux



Légende

-  Périmètre du secteur sauvegardé
-  Barrières physiques

3. ITINÉRAIRES LE LONG DE L'EAU

Afin de réaliser une analyse complète de l'état actuel du cours d'eau et ses abords, plusieurs itinéraires ont été définis suivant le cheminement de l'eau, d'amont en aval. Cette méthode choisie est une manière de comprendre la composition de la ville à travers le tracé du cours d'eau et de la voir d'un point de vue particulier.

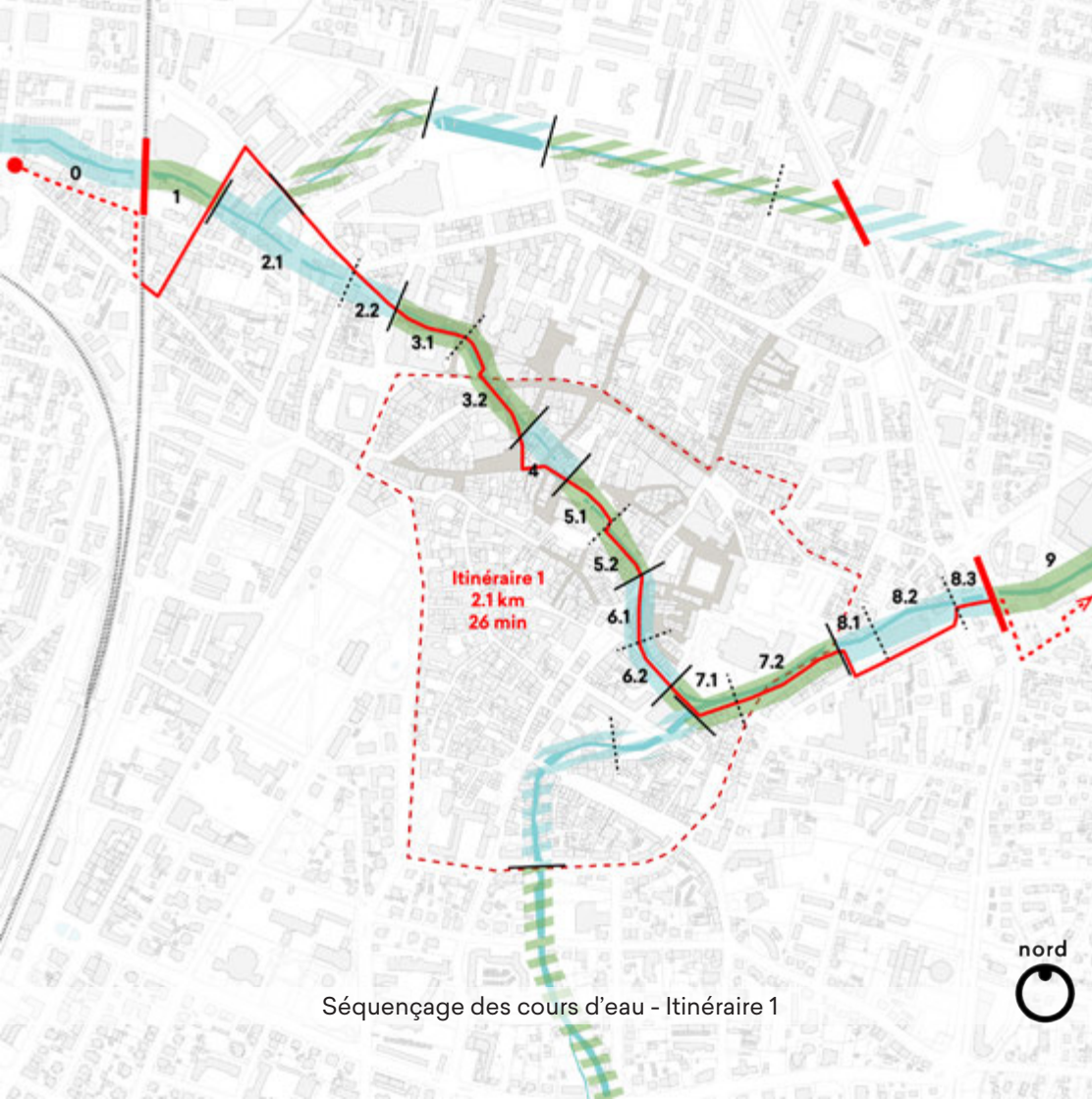
L'itinéraire principal proposé suit le cours d'eau du Logelbach, du Sinnbach et du Gerberbach pour finir le long de la Lauch. Il s'agit de l'itinéraire le plus intéressant, car il traverse à la fois le périmètre du secteur sauvegardé et sa périphérie proche. Il permet ainsi de découvrir l'évolution du cours d'eau au fur et à mesure qu'on se rapproche du centre.

Le but est de rester au plus près que possible du cours d'eau, pour être cohérent tout au long de l'analyse. À certains endroits, il est impossible de longer directement le cours d'eau, ainsi l'itinéraire se retrouve plus ou moins dévié de sa trajectoire. Ce genre de situation est révélateur de la question de l'accessibilité des berges en fonction des lieux. Dans le cas de cet itinéraire, le cours d'eau peut être longé quasiment sur

la totalité du secteur sauvegardé. Néanmoins, il est plus compliqué de suivre le tracé exact du cours d'eau dès qu'on s'éloigne du centre. Par exemple, la séquence 0 et la séquence 2 sont inaccessibles, car le cours d'eau passe à l'arrière des maisons au coeur de l'îlot.

Dans un premier temps, Les itinéraires ont été découpés en plusieurs séquences en fonction de chaque situation: l'accessibilité, la configuration, l'aménagement, l'ambiance et les usages. Certaines séquences sont divisées en sous-parties, car elles sont légèrement différentes malgré des particularités communes.

Les séquences ont été détaillées dans un second temps, grâce à un système de fiches qui synthétisent les caractéristiques de chaque site, ainsi que ses points forts et ses points faibles. Après cette analyse plus détaillée, les enjeux principaux par séquence en sont ressortis, ce qui guidera ensuite le projet.



Itinéraire 1
2.1 km
26 min



Séquençage des cours d'eau - Itinéraire 1

Séquence 0

La séquence 0 se trouve au-delà de la ligne du chemin de fer à l'Ouest. La ligne de chemin de fer génère une véritable rupture dans la continuité du cours d'eau. Un seul point permet le franchissement de cette limite, mais il ne se trouve pas directement à proximité de l'eau. Il s'agit d'un passage souterrain accessible uniquement par les piétons et les cyclistes. Les voitures, quant à elles, traversent au niveau de la rue d'Ingersheim, qui est très passante.



+ Points forts

- à l'abri des regards
- jardins à l'arrière donnant sur l'eau

- Points faibles

- inaccessible
- garages peu qualitatifs
- points de franchissement éloignés



3 MOTS QUALIFICATIFS

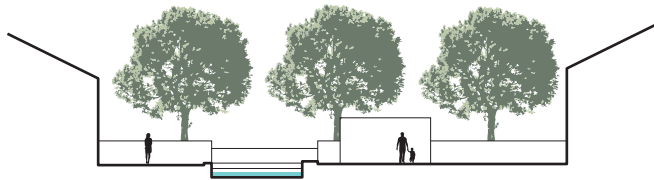
PAISIBLE

DÉLAISSÉ

CALME

ENJEUX

- Préserver et entretenir les jardins potagers
- Rendre les arrières de bâtiment plus agréables
- Créer un franchissement piéton au-dessus du chemin de fer grâce à une passerelle



Séquence 1

La séquence 1 se trouve entre la ligne de chemin de fer et la rue de Peyerimhoff, le long du parking de l'Intermarché. Cette portion du cours d'eau est particulièrement dégradée et délaissée. Aucun aménagement n'a été réalisé et le cours d'eau devient une décharge à ciel ouvert à cause des bennes à proximité. Un simple grillage sépare le parking du cours d'eau. Cette séquence est un site à traiter en priorité. Il peut être une articulation entre le centre-ville et le quartier Saint-Joseph.



+ Points forts

- lit du cours d'eau large
- espace ouvert

- Points faibles

- déchets laissés le long du cours d'eau
- abords non traités
- parking du supermarché peu qualitatif



3 MOTS QUALIFICATIFS

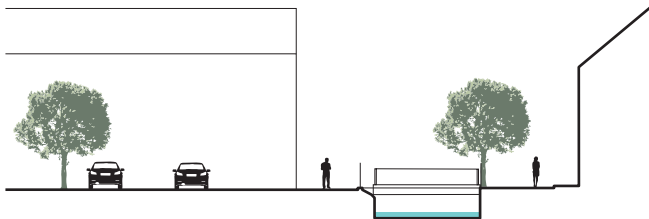
DÉCHARGE À CIEL OUVERT

SALE

DÉTERIORÉ

ENJEUX

- Nettoyer les abords du cours d'eau et déplacer les bennes dans un lieu plus propice
- Remplacer les barrières abimées par des murets
- Aménager un espace planté qualitatif entre l'eau et le parking du supermarché
- Libérer un cheminement doux le long du cours d'eau jusqu'au chemin de fer.



Séquence 2

Le Logelbach passe à l'arrière des maisons entre la rue de Peyerimhoff et la rue Roesselman (2.1), avant de ressortir partiellement rue des Unterlinden (2.2). La portion qui passe entre les maisons a un caractère bucolique avec une végétation plutôt sauvage. L'identité du Logelbach n'est pas du tout la même que celle du Sinnbach dans le prolongement. Aucune connexion n'est faite entre les deux parties.



+ Points forts

- végétation « sauvage »
- lieux propices à la détente

- Points faibles

- inaccessible
- présence de parkings privés
- lieux couverts délaissés



3 MOTS QUALIFICATIFS

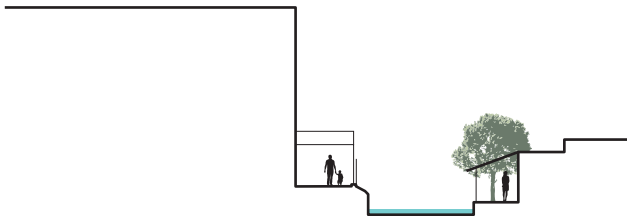
CARACTÈRE BUCOLIQUE

INACCESSIBLE

CACHÉ

ENJEUX

- Permettre l'accès au public des espaces couverts au bord de l'eau pour se poser et flâner
- Remettre en état les quelques chemins qui longent le cours d'eau



Séquence 3

La séquence 3 correspond au quai de la Sinn (3.2) et au parvis de la nouvelle entrée du Musée Unterlinden (3.1). Le parvis du musée était autrefois la gare routière qui a été déplacée pour libérer la place et ouvrir le Sinnbach qui passe en dessous. L'extension du musée et l'aménagement urbain ont été réalisés par les architectes suisses Herzog & Demeuron. Le projet a apporté une réelle qualité au lieu. Néanmoins, une rupture est observée entre les nouveaux aménagements et le carrefour de la rue Unterlinden.



+ Points forts

- proche des commerces et des équipements
- qualité des aménagements urbains
- architecture de renommée mondiale

- Points faibles

- rupture franche entre le quai de la Sinn et le carrefour de la rue Unterlinden

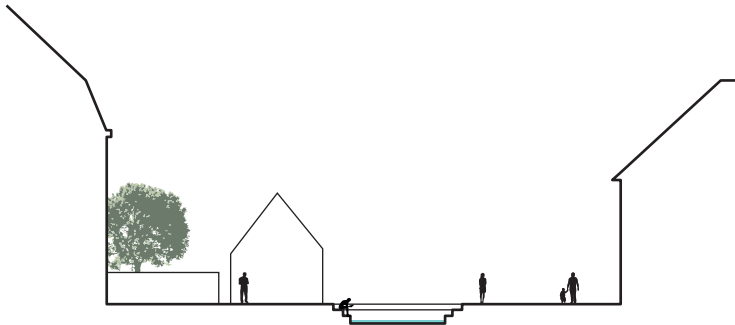


3 MOTS QUALIFICATIFS

ACTIVITÉ COMMERCIALE
TOURISTIQUE
QUALITÉ ARCHITECTURALE
ET URBAINE

ENJEUX

- Donner un usage particulier au quai de la Sinn devant l'entrée du musée Unterlinden, qui est aujourd'hui un vaste espace pas toujours utilisé, contrairement au parc des Unterlinden
- Adoucir le carrefour dans la continuité du quai de la Sinn et simplifier sa traversée pour les piétons



Séquence 4

La séquence 4 est singulière. Elle passe quasiment inaperçue quand on ne connaît pas les lieux. Le cours d'eau passe en dessous des maisons de la rue de Reiset pour apparaître partiellement rue Saint Nicolas entre deux maisons. Le cours d'eau est ensuite souterrain jusqu'à ressortir place de la Cathédrale. La partie visible rue Saint Nicolas était jusqu'à récemment le seul indicateur de la présence d'un cours d'eau entre le quai de la Sinn et la place de l'Ancienne Douane. Cette partie est encore préservée de l'attractivité touristique.



+ Points forts

- singulier et unique
- identité forte

- Points faibles

- peu visible
- pas de lien avec le reste du cours d'eau



3 MOTS QUALIFICATIFS

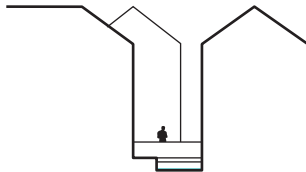
INTIMISTE
ET MINIMALISTE

A L'ABRI DES REGARDS

UNIQUE

ENJEUX

- Rendre le lieu plus visible tout en préservant son intimité
- Mettre en valeur le cours d'eau par une mise en lumière et/ou un fleurissement



Séquence 5

La séquence 5 se trouve en plein coeur de Colmar et gravite autour de la Collégiale. La place de la Cathédrale n'est cependant pas valorisée malgré son emplacement stratégique à proximité des cafés et restaurants. En effet, la place est actuellement occupée par un parking (5.1), un des derniers encore présents en plein centre-ville. Cette situation pose des problèmes de sécurité à cause du passage de la voiture en zone piétonne et touristique. Les places de parking peuvent être déplacées en périphérie pour libérer la place et lui redonner un usage.



+ Points forts

- emplacement des cafés et des restaurants
- possibilité d'aménagement de la place
- la Collégiale comme point de repère

- Points faibles

- place de la voiture trop importante
- pas d'itinéraire cyclable dans le centre



3 MOTS QUALIFICATIFS

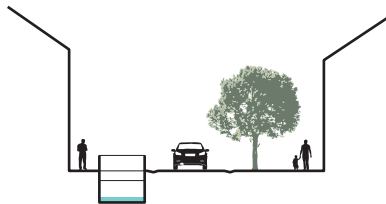
MONUMENTAL

PONTS EN PIERRE

PRÉSENCE DE LA VOITURE
IMPORTANTE

ENJEUX

- Redonner la place au piéton autour de la Collégiale et des commerces
- Déplacer le stationnement en périphérie de la zone piétonne pour libérer le centre des voitures
- Créer une piste cyclable au niveau de la rue de l'Eglise et de la Grand Rue



Séquence 6

La place de l'Ancienne Douane (6.1) est un des endroits les plus touristiques de Colmar. Il accueille tout au long de l'année de nouveaux événements comme le marché de Noël ou la fête du Printemps, sans compter les terrasses de restaurants. Ce tronçon du Gerberbach, rue des Tanneurs (6.2), est ouvert depuis de nombreuses années, contrairement à celui de la rue de l'Eglise qui est relativement récent. La présence de l'eau sur cette place participe fortement à l'identité de celle-ci. Les garde-corps et la fontaine sont régulièrement décorés.



+ Points forts

- côté pittoresque du lieu
- forte attractivité touristique

- Points faibles

- fin de la zone piétonne mal indiquée
- peu de place pour les résidents



3 MOTS QUALIFICATIFS

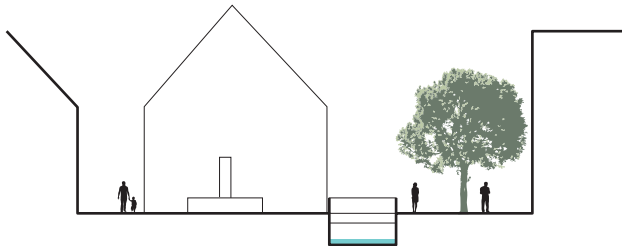
FLEURI, DÉCORÉ
ET COLORÉ

ACCUEIL
D'ÉVÉNEMENTS

PITTORESQUE ET TOURISTIQUE

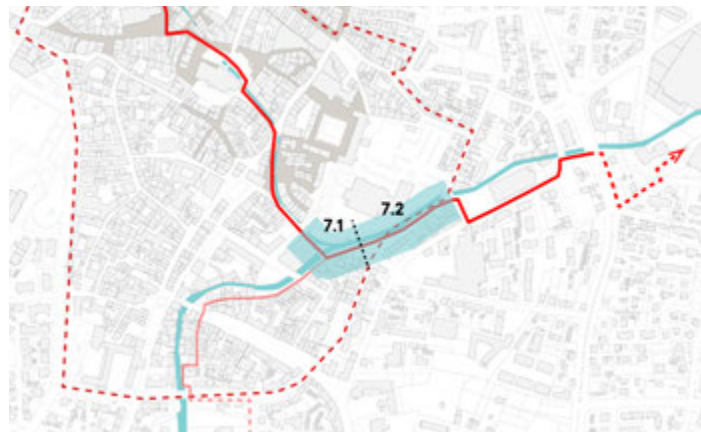
ENJEUX

- Proposer une fin de zone piétonne plus nette et rendre le cheminement plus sécurisé vers le marché couvert et la Petite Venise
- Ne pas privilégier le tourisme aux dépens des riverains



Séquence 7

La séquence 7 est l'endroit où le Gerberbach se jette dans la Lauch. C'est un point de croisement, aussi bien au niveau des eaux que des flux. Cette séquence marque la fin de la zone piétonne et jouxte la rue dite « la rocade verte » car elle entoure le centre-ville de Colmar. Une promenade piétonne a récemment été aménagée le long de la Lauch et des anciennes fortifications (7.2), en même temps que le passage de la rue Schwendi à sens unique qui a permis la création de bandes cyclables.



+ Points forts

- promenade piétonne le long de la Lauch
- aménagement de bandes cyclables
- patrimoine architectural fort

- Points faibles

- trottoir étroit du quai de la Poissonnerie
- confusion des modes de déplacement
- zones de parking payantes



3 MOTS QUALIFICATIFS

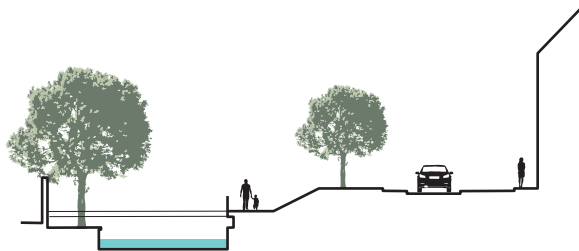
ANCIENNES FORTIFICATIONS

CROISEMENT

PROMENADE PIÉTONNE
DE QUALITÉ

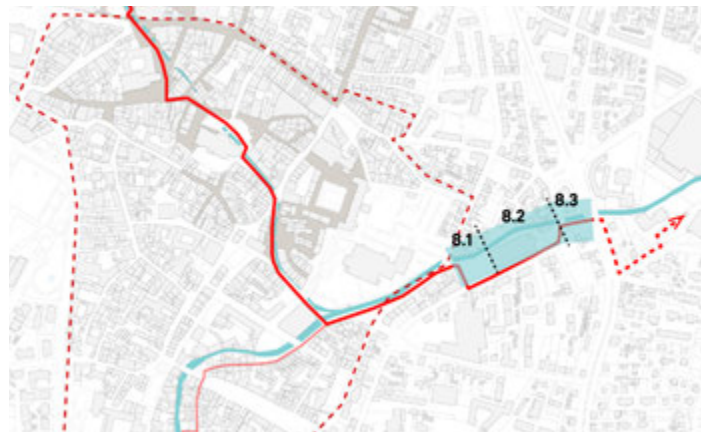
ENJEUX

- Proposer des places de parking gratuites à l'entrée sud du centre-ville de Colmar pour créer un véritable point relais entre le centre et la périphérie
- Sécuriser le passage quai de la Poissonnerie, du marché couvert vers la promenade le long de la Lauch



Séquence 8

Un nouveau parking couvert a vu le jour entre le cours d'eau et la rue Saint-Josse. Cependant, une partie du cheminement le long du cours d'eau a été privatisé et est donc inaccessible (8.2), alors qu'il s'agit d'un cheminement de qualité qui se trouve interrompu par une grille. La sous-partie 8.1 s'offre sur un parc qui pourrait être en lien avec le projet de la Montagne Verte. La sous-partie 8.3 est, quant à elle, un espace résiduel, qui n'a pas réellement d'usage du fait de sa proximité avec la route départementale.



+ Points forts

- offre de parking
- nouveau parc et jeux pour enfants
- lien potentiel avec la Montagne Verte

- Points faibles

- cheminement privatisé le long de la Lauch
- clos de la Grenouillère en impasse
- proche de la route départementale



3 MOTS QUALIFICATIFS

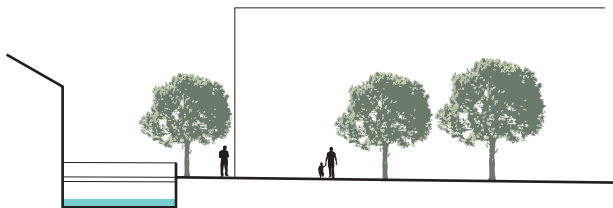
PRIVATISATION
DU CHEMINEMENT

PIEDS DES BÂTIMENTS
DANS L'EAU

A L'ÉCART

ENJEUX

- Offrir la possibilité au public de longer le cours d'eau sans être bloqué par une barrière
- Permettre la traversée aux piétons depuis le Clos de la Grenouillère vers la rue Saint-Josse
- Créer une continuité entre le futur parc de la Montagne Verte et le parc Saint Josse



Séquence 9

La séquence 9 se trouve après la route départementale qui traverse la commune de Colmar du nord au sud. Les 2x2 voies rendent la traversée difficile pour les piétons. Même les cyclistes n'ont pas leur place sur cet axe important, alors qu'il y aurait assez de largeur pour accueillir une bande cyclable de chaque côté.

Le cours d'eau passe le long d'un parking privé, ce qui empêche les autres usages d'en profiter, alors qu'il présente une réelle opportunité de cheminement entre le centre et l'iut.



+ Points forts

- lien possible entre le centre et l'iut
- axe majeur
- ripisylve de qualité

- Points faibles

- trafic important
- traversée piétonne difficile
- berges du cours d'eau privées



3 MOTS QUALIFICATIFS

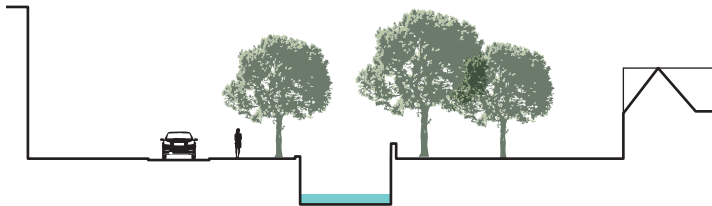
PARCELLES PRIVÉES

VÉGÉTATION
ABONDANTE

FRANCHISSEMENT COMPLIQUÉ

ENJEUX

- Permettre une meilleure traversée de la route départementale d'une largeur de 24 mètres où la voiture domine actuellement
- Créer un cheminement sécurisé piéton et cyclable le long du cours d'eau depuis le centre-ville vers l'université.



Itinéraire bis

En plus de l'itinéraire principal vu précédemment, deux itinéraires secondaires ont été définis afin de compléter l'analyse du cours d'eau et de la ville.

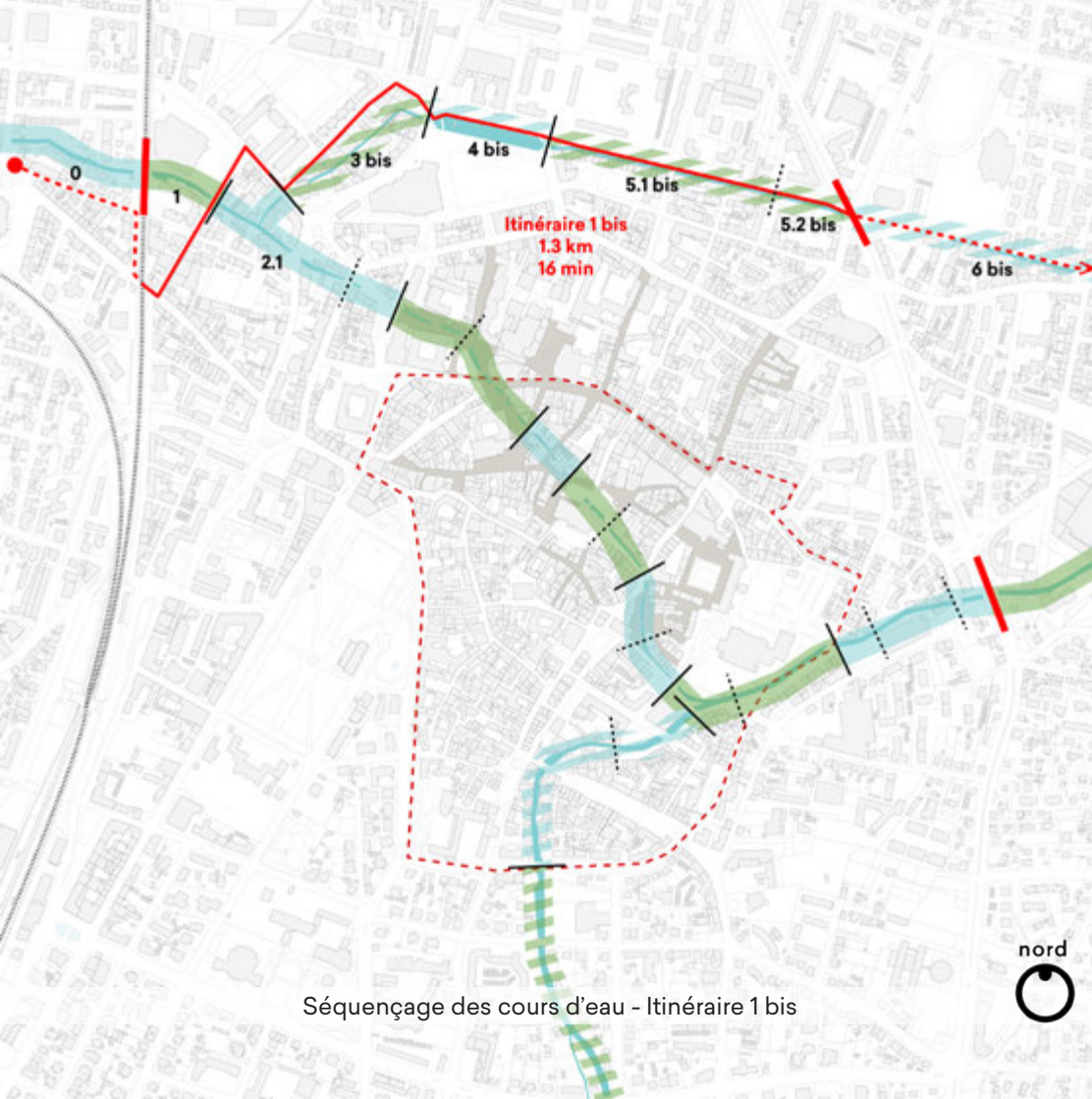
L'itinéraire bis démarre au même endroit que l'itinéraire précédent, le long du Logelbach, pour ensuite bifurquer au niveau de la séquence 2, vers le cours d'eau du Brennbaechlein. Cet itinéraire ne passe pas par le secteur sauvegardé mais il comporte également des enjeux forts de projet, notamment à cause de son passage sur la rue de la Cavalerie qui est un axe majeur de Colmar.

Le Brennbaechlein passe quasiment inaperçu sur la plupart de séquences. En effet, ce cours d'eau qui est souvent à sec, n'est pas mis en avant. De plus, le trafic important de la rue de la Cavalerie ne donne pas envie aux piétons de s'y promener. Quant à la séquence 3bis, le cours d'eau n'est pas du tout visible car il est privatisé à l'arrière des maisons.

Dans le prolongement de ce travail, il peut être imaginé la mise en place d'un second itinéraire qui longerait la

rivière de la Lauch. Il partirait du sud de Colmar pour rejoindre la fin de l'itinéraire principal, en passant par le site touristique de la Petite Venise.

Cette proposition de nouvel itinéraire a déjà été exploitée par la commune avec la création d'une promenade piétonne et cyclable sur une partie des berges de la Lauch. L'aménagement récent de la rue Schwendi, fait partie de ce projet par exemple. Les interventions urbaines et paysagères sur ce secteur s'expliquent notamment par l'intérêt touristique du quartier. D'autre part, la Lauch rejoint à l'Est le Canal de Colmar qui relie la Lauch au Rhin, ce qui est une opportunité pour rattacher le cheminement cyclable le long de la Lauch à la véloroute européenne.



Itinéraire 1 bis
1.3 km
16 min

nord



Séquençage des cours d'eau - Itinéraire 1 bis

Séquence 3 bis

Le Logelbach se divise en deux bras au niveau de la rue des Poilus, celui qui correspond à l'itinéraire bis se nomme le Brennbaechlein. La séquence 3 bis est quasiment invisible si on n'est pas résident des maisons adjacentes. Le cours d'eau peut être aperçu depuis les parkings privés des résidences. Des espaces couverts se trouvent le long de l'eau et les résidents peuvent se l'approprier comme une terrasse couverte à l'abri des regards. Le seul inconvénient est le manque de soleil dans ces endroits relativement étroits.



+ Points forts

- appropriation des espaces couverts
- réservation de l'intimité
- cadre singulier

- Points faibles

- caché et inaccessible
- étroit
- manque de luminosité



3 MOTS QUALIFICATIFS

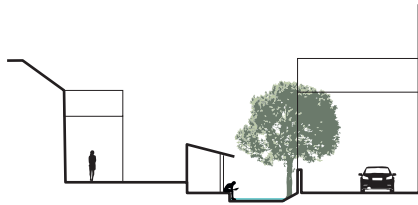
INVISIBLE

TRÉSOR CACHÉ

ABANDONNÉ

ENJEUX

- Créer un petit parc en lien avec le cours d'eau le long de la rue de la 5ème Division Blindée
- Restaurer l'espace couvert côté place Scheurer Kestner et permettre l'accès au public
- Préserver les lieux d'appropriation par les résidents



Séquence 4 bis

La séquence 4 bis se situe le long de la rue de la Cavalerie, entre le parking Scheurer Kestner et le parking couvert Lacarre. Ce lieu est très fréquenté, car il est proche du cinéma et du centre-ville et qu'il s'agit d'un des derniers parkings gratuits de Colmar. La ripisylve est large et riche, accompagné d'un alignement de platanes. Deux pontons en bois permettent la traversée du cours d'eau et plusieurs bancs rythment la promenade. Cette épaisseur permet de créer un espace tampon entre la rue très passante et le parking.



+ Points forts

- espace tampon
- végétation abondante
- promenade de qualité accompagnée de bancs

- Points faibles

- place de la voiture trop importante
- trottoir peu large côté rue de la Cavalerie
- pas de bande cyclable



3 MOTS QUALIFICATIFS

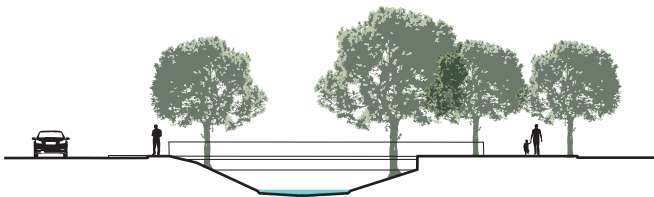
PROMENADE AGRÉABLE

OUVERT

BIODIVERSITÉ
RICHE

ENJEUX

- Redonner la place au piéton côté rue de la Cavalerie en élargissant les trottoirs
- Créer une bande cyclable à double sens rue de la Cavalerie



Séquence 5 bis

Les habitations de la séquence 5 bis, qui bordent le cours d'eau, ont leur façade principale tournée vers la place Haslinger, ce qui implique que leur façade arrière donne sur la rue de la Cavalerie. Cette situation est causée par la difficulté de franchissement du cours d'eau. Les façades arrières et le cours d'eau se trouvent alors délaissées et n'offrent pas un front bâti de qualité. Néanmoins, des petites passerelles en bois offrent un accès privatif aux maisons. La portion quai des Lavandières est de meilleure qualité, grâce notamment à un recul des façades.



+ Points forts

- axe majeur de la rue de la Cavalerie
- identité forte liée aux passerelles en bois
- largeur importante de la voirie

- Points faibles

- façades arrières donnant sur le cours d'eau
- présence de déchets dans l'eau
- voiture trop présente



3 MOTS QUALIFICATIFS

ROUTE PASSANTE

PONTONS EN BOIS

ARRIÈRES DE BÂTIMENTS
DÉLAISSÉS

ENJEUX

- Nettoyer le lit et les berges du cours d'eau
- Redonner de la qualité au front bâti de la rue de la Cavalerie qui n'est actuellement que des arrières de bâtiments
- Reprendre le principe des pontons en bois qui sont porteurs d'identité



Séquence 6 bis

La séquence 6 bis est totalement déconnectée du reste du cours d'eau car une partie est sous la route. Le franchissement de la départementale et du carrefour complexe génère une véritable rupture entre les deux parties du cours d'eau. De plus, la seule portion qui est ouverte rue du Pigeon est quasiment à sec et la qualité des aménagements est moindre. Néanmoins, on peut noter la présence d'une bande cyclable rue du Pigeon qui n'est malheureusement pas prolongée rue de la Cavalerie, axe majeur.



+ Points forts

- façades avant donnant sur le cours d'eau
- franchissements piéton et voiture
- présence d'une bande cyclable

- Points faibles

- discontinuité du cours d'eau
- débit faible
- manque de qualité



3 MOTS QUALIFICATIFS

LOIN DU CENTRE

COURS D'EAU
À SEC

MAL TRAITÉ

ENJEUX

- Créer une continuité du cours d'eau en ouvrant partiellement celui-ci rue du Pigeon
- Rétablir un débit du cours d'eau plus important pour justifier la réouverture
- Simplifier le carrefour et prolonger la bande cyclable rue de la Cavalerie



4. QUALITÉ DES AMÉNAGEMENTS

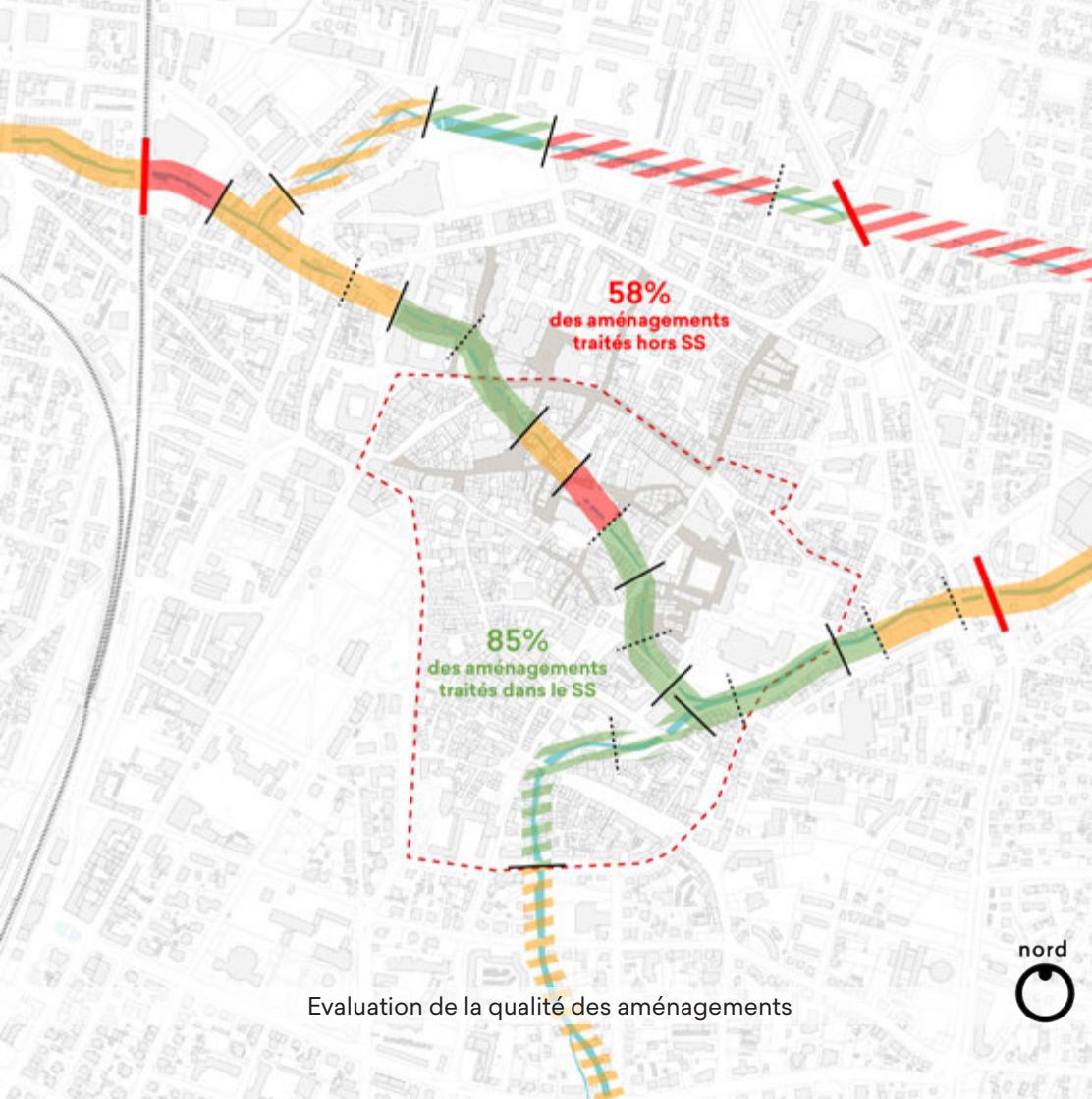
Suite aux fiches détaillées des séquences, la qualité globale des aménagements actuels a pu être évaluée le long des différents cours d'eau. La qualité des aménagements peut être qualifiée de bonne, passable ou mauvaise.

Il en est ressorti que la plupart des aménagements, qui ont été bien traités, se trouvent dans le périmètre du secteur sauvegardé, avec 85% des aménagements qui sont de bonne qualité dans ce secteur. Alors qu'en dehors du périmètre, seuls 58% des aménagements sont traités, les autres sont dans un mauvais état et délaissés. On peut remarquer que les séquences qui sont en très mauvaise qualité sont principalement celles à proximité de la voie ferrée et des grands axes. Et à l'inverse, un des rares endroits bien aménagés hors du secteur sauvegardé est celui au niveau du parking place Scheurer Kestner, qui mène directement au centre-ville.

De plus, la seule séquence, qui est en mauvais état au sein du secteur sauvegardé, se situe au niveau de la place de la Cathédrale où un projet de réaménagement de la place est en cours de conception. De ce fait, les

pourcentages vont encore évoluer dans ce sens au cours des prochaines années.

La carte ci-dessous est représentative des priorités de la ville de Colmar dans le choix de ces travaux d'aménagements. Le développement du centre-ville est privilégié par rapport au reste de la commune, bien que d'autres quartiers auraient plus besoin d'être réhabilités. Cette situation risque d'être accentuée par la suite avec l'arrivée du programme «Action Coeur de Ville», qui se concentrera majoritairement sur le centre alors qu'il est déjà bien actif.



58%
des aménagements
traités hors SS

85%
des aménagements
traités dans le SS

Légende

Qualité des aménagements



Bon



Passable



Mauvais

Evaluation de la qualité des aménagements



5. PROJETS DE RÉFÉRENCE

Trois exemples de réouverture de cours d'eau dans trois villes françaises de taille moyenne, dont deux qui se situent dans la région Grand Est.

LONGWY (Lorraine) **14 437 habitants**

L'année dernière à Longwy, la Chiers était encore recouverte par un parking au niveau de la Place du Général Leclerc. La dalle de béton avait pour but de recouvrir la Chier qui posait des problèmes d'odeurs et d'hygiène, car elle était à l'époque utilisée comme assainissement. Cet été, la commune a décidé de lancer prématurément les travaux de découverte d'une partie de la Chiers pour cause d'écroulement.

Une étude est en cours de réalisation pour évaluer les besoins des habitants et des frontaliers en termes d'usages et pour mieux accompagner la découverte de la Chiers. Ainsi une balade urbaine et des ateliers participatifs ont été organisés par les architectes IN SITU de Nancy. Longwy a également été sélectionné, comme Colmar, pour le projet « Action Coeur de ville ».



Travaux de découverte de la Chiers, source: mirabelle tv



Balade urbaine organisée à Longwy-Bas, source: in situ architectes

TROYES (Champagne Ardenne) 60 298 habitants

Troyes est une ville comparable à Colmar en terme de nombre d'habitants, ce qui permet d'avoir une référence à échelle semblable. De plus, les canaux de Troyes ont fait l'objet de nouveaux aménagements des berges ces dernières années comme la ville de Colmar et pour des raisons similaires. Autrefois, les cours d'eau de Troyes étaient des égouts à ciel ouvert, ce qui posait des questions d'hygiène et de santé publique. La ville veut aujourd'hui que l'eau redevient un élément d'agrément.

Le but de ces aménagements était de rendre le canal depuis la Seine plus touristique en rouvrant une partie du canal à la navigation et en créant des cheminements doux le long du canal. Une voie verte sur les bords de la Seine a vu le jour en 2010, elle permet de relier Troyes aux communes voisines et a été prolongée en 2015. En 2011, le canal du Trévois a également été réouvert entre les quais Dampierre et des Comptes-de-Champagne, sur une longueur de près de 115 mètres.



Canal du Trévois depuis le quai de Dampierre, source: troyes-en-champagne



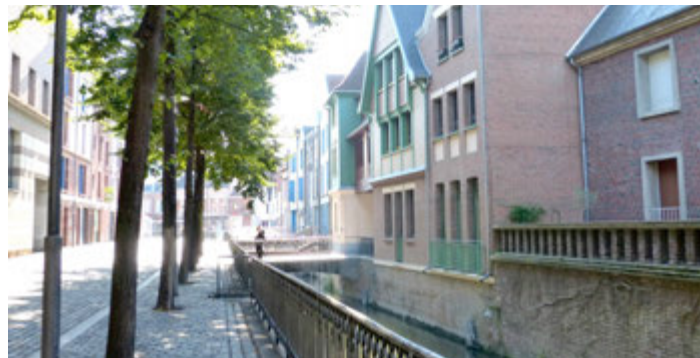
Réaménagement de la Place de la Libération, source: tn plus

AMIENS (Picardie) **132 874 habitants**

L'histoire de la ville d'Amiens est fortement tournée vers l'eau avec le fleuve de la Somme qui la traverse. Le quartier Saint-Leu est le plus marqué encore aujourd'hui par cette histoire. À l'époque, l'activité des tanneurs y tenait une place importante, ainsi ils ont donné leur nom à la rue, comme la rue des Tanneurs à Colmar.

Certains méandres de la Somme ont été canalisés, dont celui qui passe dans les rues des Tanneurs, des Rinchevaux et du Don. L'eau du canal est directement au nu des façades et des passerelles permettent l'accès aux maisons. La présence de la brique sur les murs et les façades est porteuse d'une identité forte, et le pavage des rues accentue cette ambiance particulière.

Lorsque le cours d'eau traverse la Place au Feurre, il se retrouve interrompu. Néanmoins, on peut deviner son tracé grâce à la réalisation d'un aménagement urbain et paysager, qui symbolise le canal qui est en dessous de la place.



Cours d'eau canalisé rue du Don, source: eklablog



Aménagement de la Place au Feurre, source: google maps

Mobilier à plusieurs fonctions

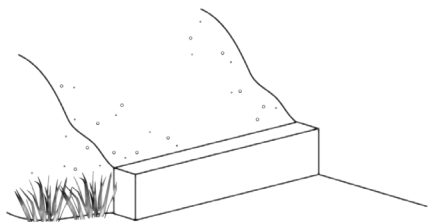
Un autre type de référence alimentera le projet autour des cours d'eau de Colmar. Il s'agit d'une référence qui utilise le mobilier urbain comme un fil conducteur à travers l'ensemble d'un projet : le *Red Ribbon Park*. Le même matériau et la même couleur sont appliqués sur l'ensemble du parcours, tout en prenant des formes et des usages différents.

Cette référence s'apparente également à l'exemple du muret, qui peut avoir plusieurs fonctions comme :

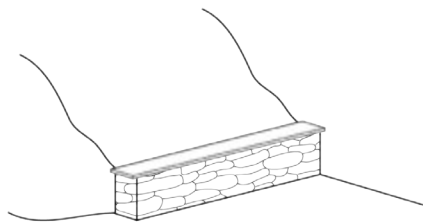
- un mur de soutènement (dimension fonctionnelle)
- un objet esthétique (dimension sensible)
- une assise (dimension d'usage)



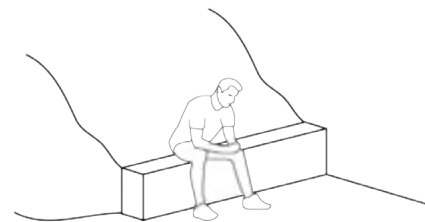
*Red Ribbon Park (Qinhuangdao, Hebei, China), Turenscape / 2007
source : Turenscape Design Institute*



DIMENSION
FONCTIONNELLE



DIMENSION
SENSIBLE



DIMENSION
D'USAGE

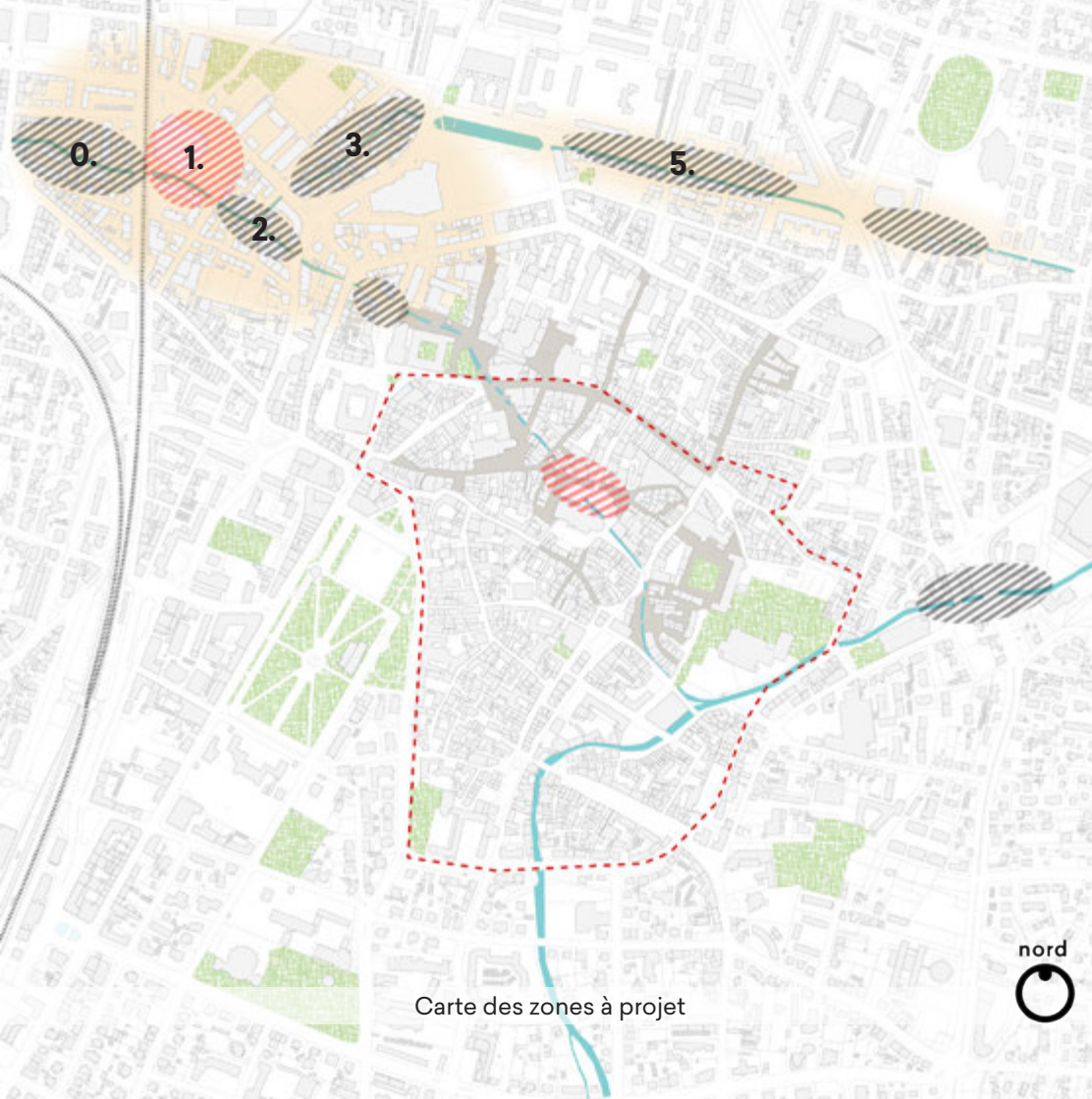
6. SECTEURS À ENJEUX PRIORITAIRES



Grâce à l'analyse approfondie par séquence et à l'évaluation de la qualité des aménagements, les secteurs à enjeux prioritaires ont été identifiés. La plupart des sites prioritaires se trouvent à l'entrée nord-ouest du centre-ville et le long d'axes importants, comme la rue de la Cavalerie ou la route départementale.

Ces secteurs feront l'objet de projets ponctuels, plus ou moins importants, qui dialogueront avec le passage du cours d'eau et seront reliés les uns aux autres. Certains sites pourront accueillir des projets de plus grande envergure en fonction de l'espace disponible à proximité de l'eau. En effet, suite aux travaux d'aménagement des berges, ces secteurs auront un cadre de vie plus agréable et seront plus attractifs. Les séquences numérotées de 0 à 3, par exemple, sont regroupées dans un même quartier ce qui pourrait entraîner des connexions à plus grande échelle.

Quant à la place de la Cathédrale, le secteur a été indiqué comme «à traiter» mais la ville a déjà prévu de faire un projet d'aménagement de la place en enlevant le parking actuel.



Carte des zones à projet



Légende

-  Secteurs à traiter
-  Projets de plus grande envergure

Séquence 0.1

Une venelle au coeur des jardins partagés

Au-delà de la voie ferrée se trouvent des jardins potagers qui demandent à être entretenus et valorisés. Le projet sur cette portion propose la création d'une venelle piétonne le long du Logelbach. Des jardins partagés seraient mutualisés en fond de parcelles et ouverts sur la venelle. Ce lieu singulier conserverait ainsi son caractère intimiste tout en laissant la possibilité aux connaisseurs du quartier de s'y promener.



AVANT



APRÈS

Séquence 0.2

Une passerelle au-dessus de la voie ferrée

La traversée du chemin de fer est particulièrement difficile pour les piétons. Dans le quartier, un seul point permet le passage de l'autre côté mais il est très sombre et exigu. Un projet de passerelle au-dessus de la voie offrirait la possibilité aux riverains d'accéder plus facilement aux commerces et aux services. Une vue privilégiée sur Colmar, ses clochers et ses cours d'eau serait alors offerte depuis le haut de la passerelle.



AVANT



APRÈS

Séquence 1.1

Un parc paysager le long des berges

À l'arrière de l'intermarché se trouve la portion du Logelbach la plus large et la plus profonde. Un parking juxta le cours d'eau ce qui offre une opportunité d'aménagement plus important. Actuellement le cours d'eau n'est pas mis en valeur, il est peu visible et dans un état déplorable. Le projet imaginé sur ce secteur est l'élargissement des berges et l'aménagement d'un parc. Le mur de soutènement est préservé d'un seul côté pour permettre aux usagers de s'approcher de l'eau.



AVANT



APRÈS

Séquence 1.2

Des terrasses donnant sur la Manufacture

Dans la continuité du projet précédent, le parc pourra être bordé de terrasses de restaurants qui donneront à la fois sur l'aménagement paysager et sur la façade de la Manufacture en face. La suppression des voitures aux alentours et l'ouverture vers la Manufacture valoriseront le patrimoine architectural présent sur le secteur, qui est aujourd'hui peu mis en avant. La valorisation de ce quartier peut apporter une image plus qualitative à l'entrée de ville.



AVANT

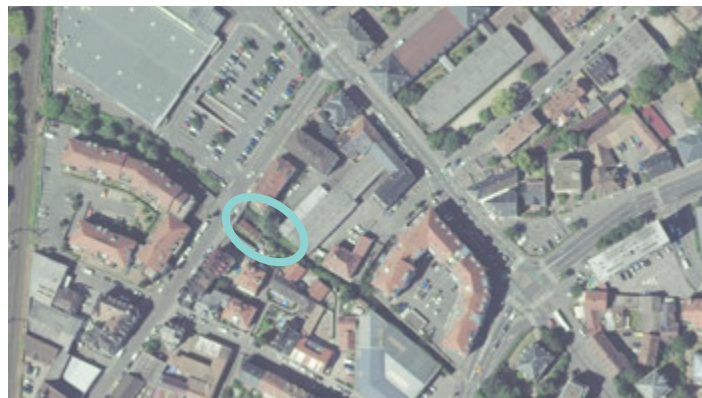


APRÈS

Séquence 2

Un abri reculé au milieu de la ripisylve

Le cours d'eau passe à plusieurs moments à l'arrière des maisons, ce qui génère des espaces cachés et reculés. Des abris ponctuent le cheminement de l'eau mais sont souvent abandonnés. L'idée serait d'investir ces lieux en proposant de nouveaux usages. Rien que le fait de rendre l'accès public et d'y poser un banc permettrait aux riverains de s'y aventurer et de commencer à s'approprier le lieu petit à petit.



AVANT



APRÈS

Séquence 3.1

Une ouverture vers le ruisseau

Une partie du Brennbaechlein, passe en dessous d'un magasin, ce qui empêche de voir le cours d'eau depuis la rue. Le bâtiment en question pourrait être supprimé et remplacé par un square. Ainsi, le cours d'eau retrouverait son tracé d'origine et serait à nouveau mis au jour. L'aspect de l'intersection serait alors entièrement modifié. Une différence de revêtement du sol accentuerait le passage de l'eau sous l'intersection et accompagnerait le cheminement de l'eau.



AVANT

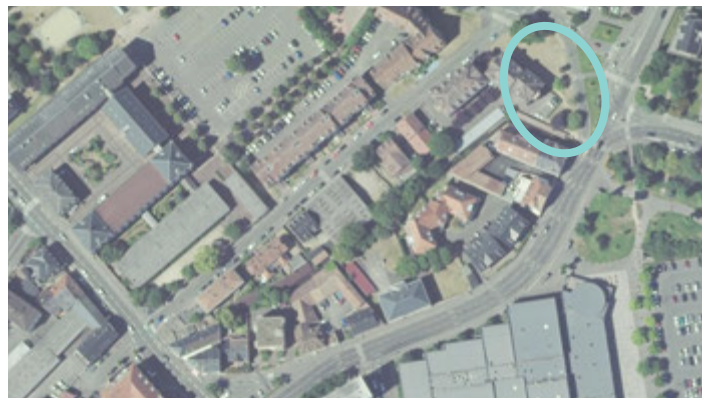


APRÈS

Séquence 3.2

Un square au croisement de deux axes

Au niveau du carrefour entre la rue Henry Wilhelm et la rue de la Cavalerie, un espace vert est délaissé alors qu'il pourrait être réaménagé. Un mur imposant est présent sur le lieu, un abri s'y adosse de l'autre côté et qui donne sur l'eau. En ouvrant une partie du mur, un lien physique et visuel pourrait être fait entre le petit parc et l'abri actuellement inaccessible. Un projet de quartier peut être imaginé pour habiller le mur avec du street art. Enfin, le lieu accueillera des jeux pour enfants.



AVANT



APRÈS

Séquence 5

Une série de pontons d'accès aux maisons

Le Brennbaechlein passe le long de la rue de la Cavalerie, mais ce sont les façades arrières qui donnent de ce côté. En inversant les façades, le front bâti redonnerait de la valeur à la rue qui est un axe majeur. Une succession de petites passerelles mèneront aux entrées principales des maisons. Ainsi, les piétons et les cyclistes qui arpenteront la rue pourront profiter des façades et des berges fleuries.



AVANT



APRÈS

7. PLAN D'AMÉNAGEMENT GLOBAL

L'ensemble des interventions vues précédemment sur chaque site fait l'objet d'un projet à une échelle plus globale. En effet, les aménagements ponctuels qui rythment le cheminement de l'eau dans la ville sont particulièrement proches les uns des autres, ce qui implique une réflexion autour des moyens de les connecter entre eux.

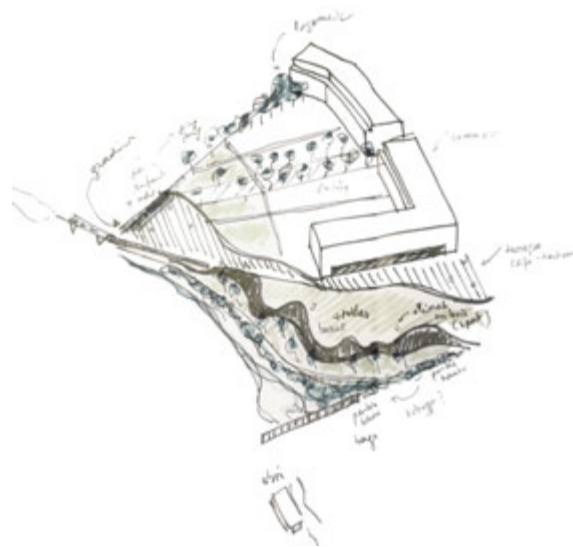
La connexion de chaque séquence permettrait de créer une véritable continuité le long du cours d'eau jusqu'au centre ancien. Une des interventions qui participe à cette continuité du cheminement est la mise en place d'une passerelle piétonne au-dessus de la voie ferrée.

Dans un premier temps, il est important de noter que le site de projet se trouve à l'entrée nord-ouest du centre de Colmar. La route d'Ingersheim qui mène au centre-ville est un axe très fréquenté. La situation de ce quartier à proximité du centre et sur un axe stratégique lui offre un fort potentiel de développement futur.

Et pourtant, ce quartier est peu exploité aujourd'hui. Une importante surface est dédiée aux stationnements,

ce qui ne donne pas une image qualitative du site. La revalorisation du cours d'eau et l'aménagement de nouveaux espaces verts constitueraient une nouvelle identité au quartier à travers la trame verte et bleue.

Dans ce but, un nouveau projet de plus grande envergure est proposé dans le prolongement de l'aménagement des berges. Il se tiendra à la place de l'actuel intermarché et de son parking peu qualitatif.



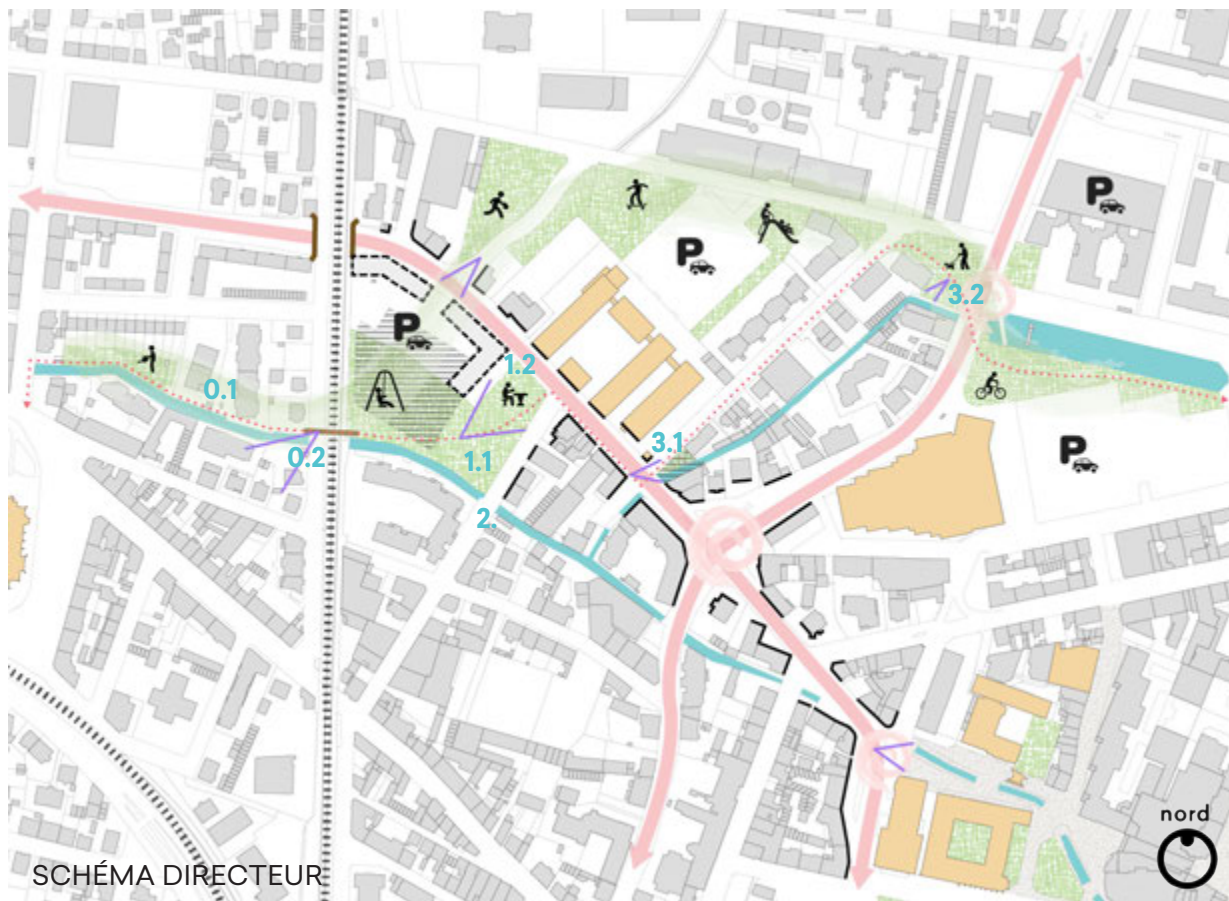


SCHÉMA DIRECTEUR

Etat actuel



De nouveaux bâtiments seront créés le long de la rue pour reconstituer un véritable front bâti. Ils accueilleront des logements et seront accompagnés de commerces et de restaurants en rez-de-chaussée. Les commerces donneront sur rue, alors que les terrasses des restaurants se tourneront vers le parc.

Le parc quant à lui s'étend des berges du cours d'eau jusqu'à la Manufacture. Ainsi la vue est entièrement dégagée, ce qui met en valeur l'architecture du bâtiment de la Manufacture depuis le parc et les terrasses.

Un gradin sera adossé à la voie ferrée afin de couper le bruit et de créer une barrière visuelle, au même titre que le maillage d'arbres qui se trouvent en limite. Un parking paysager sera préservé pour faciliter l'accès aux logements et aux commerces.

Les nouveaux usages présents sur le site sont complémentaires les uns avec les autres et touchent l'ensemble des générations. Ainsi, on retrouve à la fois des jardins partagés, des jeux pour enfants et des terrains de sport.

Etat projeté



CONCLUSION

Les aménagements d'un cours d'eau peuvent impacter la ville dans laquelle ils se trouvent, de manière plus ou moins importante. Ils permettent par exemple de requalifier un quartier, de mettre en valeur l'eau dans la ville, de créer une continuité piétonne et cyclable, ou encore de développer des activités de loisirs.

La mise en place d'une méthode d'analyse à travers le cheminement de l'eau dans la ville a permis de révéler le fonctionnement de la ville de Colmar d'un point de vue particulier et ainsi de proposer un projet qui répond à la problématique.

Comment peut-on prolonger les aménagements du centre ancien et réaliser une jonction cohérente entre la valorisation du secteur sauvegardé et ses périphéries ?

Le cours d'eau de Colmar traverse la ville de part en part et passe par le centre historique, ce qui présente une opportunité pour relier les différents quartiers de la ville entre eux, comme un fil conducteur.

Dans le cadre de ce projet, différents usages s'articulent autour de l'eau et sont complémentaires les uns aux autres. Les aménagements urbains et paysagers, qui en découlent, participent à la valorisation du cours d'eau et à l'amélioration du cadre de vie.

De plus, un cheminement dédié aux piétons connecte les interventions entre elles, afin de découvrir le cours d'eau de différentes manières, au fur et à mesure qu'on se rapproche du centre-ville.

Ainsi, le projet redonne une hiérarchie globale à la ville de Colmar et la discontinuité des aménagements entre le secteur sauvegardé et le reste de la ville se retrouve atténuée.

Il pourrait être imaginé de prolonger ce travail sur la totalité des cours d'eau de Colmar, dans le but de dessiner un cheminement cohérent jusqu'en limite de commune et au-delà.

BIBLIOGRAPHIE

Livres :

Debord Guy, *La Société du Spectacle*,
éditions Galimard, collection Folio, Paris, 23.01.1996

Patin Valéry, *Tourisme et patrimoine*,
édition La documentation française, 2005

Lamand Thomas, *Villes, urbanisme et tourisme*,
édition Les cahiers espaces, 03.2010

Miaux Sylvie et Roult Romain, *Aménager des espaces favorables au loisir, au sport et au tourisme - Perspectives théoriques, pragmatiques et réglementaire*,
éditions Presses de l'Université du Québec, 2016

Gravari-Barbas Maria, *Aménager la ville par la culture et le tourisme*, éditions du Moniteur, 2013

Mémoires :

Amphoux Pascal, «De théories en pratiques: Trois principes d'hybridation pour la ville», in *L'usage du projet: Pratiques sociales et conception du projet urbain et architectural*,
Lausanne: Payot-Lausanne, 2000

Publications :

«Les Dominicains de Colmar»,
Le point colmarien, n°249, 08.2016

«L'heure de la rentrée scolaire a (déjà) sonné !»
Le point colmarien, n°255, 08.2017

«Travaux : La ville investit pour notre avenir»
Le point colmarien, n°256, 10.2017

«Noël : Colmar dévoile toute sa magie»
Le point colmarien, n°257, 12.2017

Articles :

Marais F., «Troyes Renouer avec la mémoire des canaux»,
in *Le Moniteur*, n° 5461, 25.07.2008

«Un écrin pour un grand musée d'Alsace»,
in *Dernières Nouvelles d'Alsace*, 20.10.2014

«En apprendre un rayon»,
in *Dernières Nouvelles d'Alsace*, 06.10.2014

«Eau : de nouvelles menaces»,
in *Dernières Nouvelles d'Alsace*, 22.10.2014

«La Ville teste la circulation sur une voie»,
in *Dernières Nouvelles d'Alsace*, 23.10.2014

«Le chantier en images»,
in *Dernières Nouvelles d'Alsace*, 30.10.2014

«Le point après 29 mois de travaux au musée»,
in *L'Alsace*, 01.11.2014

«La mise en eau du Sinnbach»,
in *L'Alsace*, 20.12.2014

«Unterlinden et ses 160 000 briques»,
in *L'Alsace*, 24.12.2014

«Jour J-352 pour le musée Unterlinden»,
in *L'Alsace*, 25.12.2014

«La rocade verte un peu plus verte»,
in *L'Alsace*, 20.01.2015

«Un siècle de logement social à vélo»,
in *L'Alsace*, 22.09.2015

«A vélo, l'architecture c'est beau !»,
in *L'Alsace*, 28.09.2015

«Reconnaitrez-vous Colmar ?»,
in *L'Alsace*, 31.01.2016

«Bâtir dans le bon sens»,
in *Dernières Nouvelles d'Alsace*, 21.09.2016

«L'urbanisme ne change pas d'échelle»,
in *Dernières Nouvelles d'Alsace*, 28.02.2017

«2ème au palmarès : une place méritée ?»,
in *L'Alsace*, 23.12.2017

«Une fréquentation en baisse de 20%»,
in *L'Alsace*, 24.12.2017

«L'Alsace reste un pôle dynamique»,
in *L'Alsace*, 28.12.2017

«La ville aux 71 781 habitants»,
in *L'Alsace*, 28.12.2017

«Objectif : 75 000 habitants»,
in *L'Alsace*, 30.12.2017

«Le réaménagement en questions»,
in *L'Alsace*, 14.03.2018

«Colmar retenue pour l'Action coeur de ville»,
in *L'Alsace*, 27.03.2018

«Montagne Verte : l'heure du bilan»,
in *L'Alsace*, 15.04.2018

«Un souffle au coeur ?»,
in *L'Alsace*, 17.04.2018

«Une concertation en rez-de-jardin»,
in *L'Alsace*, 18.04.2018

«Les Clefs en Héritage»,
in *L'Alsace*, 24.04.2018

«Croyants ou athlé»,
in *L'Alsace*, 30.05.2018

Agendas :

«Ces rues qui racontent Colmar», 2003

«1995-2005 : Colmar d'hier, Colmar d'aujourd'hui», 2005

«Colmar, côté jardin», 2007

«1995-2010: Colmar d'un siècle à l'autre, 15ans de mandat», 2010

«Colmar vu du ciel», 2013

«Le nouvel Unterlinden», 2016

«Colmar, regards croisés», 2018

Vidéos :

«Les lavandières: au début du XXème siècle, quai de la Sinn, à Colmar», *Alsace 20*, 02.2016

Auguste et Louise, «L'invitation», 05.2017

ICONOGRAPHIE

Sauf indication contraire, les photographies et les documents graphiques sont des productions personnelles. Les photographies ont été prises à plusieurs périodes de l'année, afin de montrer l'évolution du cours d'eau au fil des saisons :

- fin décembre 2017 : marchés de Noël
- début mars 2018
- début avril 2018 : fête du Printemps
- fin mai 2018

Quant aux cartes postales d'époque, elle proviennent du service des Archives Municipales de la ville de Colmar.



Sophie KRUGER

Projet de Fin d'Etudes, sous la direction de Rémi HUNEAU
MASTER 2 Urbanisme et Aménagement, parcours DESIGN URBAIN
Institut d'Urbanisme et de Géographie Alpine de Grenoble - Année universitaire 2017/2018

LA VALORISATION DES COURS D'EAU DE COLMAR

Des aménagements contrastés entre le secteur sauvegardé et ses périphéries

Une ville ne doit pas se limiter à son centre historique, et pourtant ses abords sont souvent délaissés, c'est notamment le cas de la ville de Colmar. Il est primordial de prendre en compte ces lieux délaissés dans les projets d'aménagement futur, afin de créer une réelle continuité entre le centre et la périphérie, et non une rupture. Le cheminement de l'eau dans la ville est une manière de reconnecter les différents quartiers qu'il traverse.

Sophie KRUGER

Projet de Fin d'Etudes, sous la direction de Rémi HUNEAU
MASTER 2 Urbanisme et Aménagement, parcours DESIGN URBAIN
Institut d'Urbanisme et de Géographie Alpine de Grenoble - Année universitaire 2017/2018